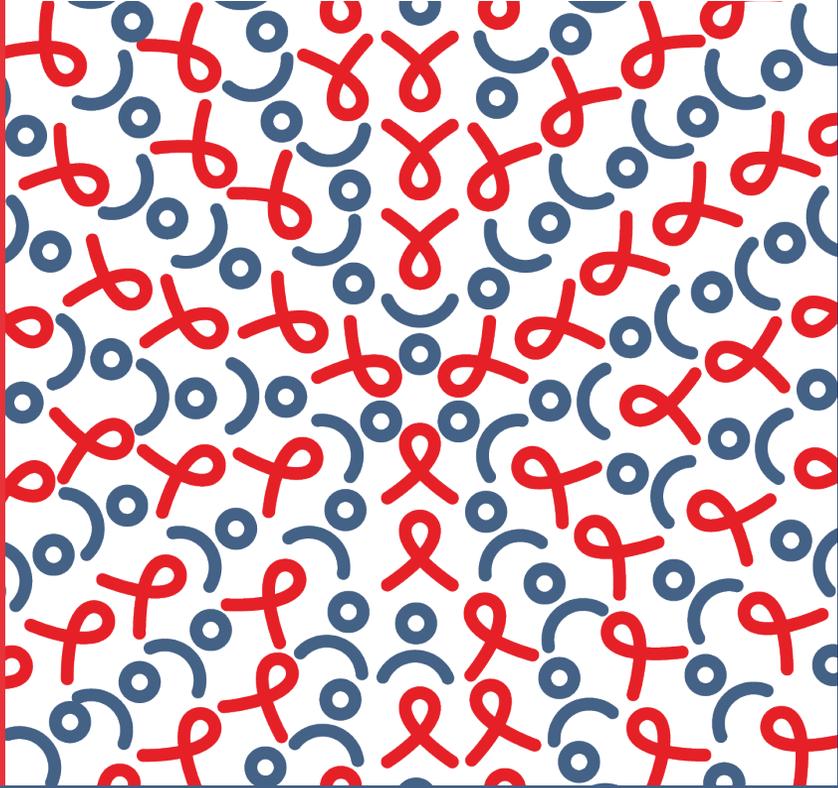


Identifier, prévenir et combattre la violence dans les programmes de lutte contre le VIH au service des populations clés : renforcer la capacité des agents de santé à offrir des dépistages index sûrs et éthiques

Formation virtuelle des formateurs

Nom et titre de l'auteur





PRESENTATIONS



Objectifs de la session

- Apprenez à vous connaître, révisez le contenu de la formation et comprenez les attentes des participants.



Activité A. Présentation des participants

Veillez partager votre :

- Nom
- Pays
- Quelque chose que vous espérez réaliser pendant cette formation



Objectifs d'apprentissage de la formation

- Décrivez les raisons pour identifier la violence dans un programme de lutte contre le VIH
- Nommer et agir selon les principes de la prévention et de la réponse à la violence
- Identifier et faire des plans pour répondre aux exigences du PEPFAR pour poser des questions sur la violence et y répondre et surveiller les événements indésirables, y compris dans le cadre des dépistages index (enquête REDCap)
- Démontrer des compétences pratiques pour poser des questions sur la violence et y répondre de manière éthique (LIVES)
- Documenter et enquêter sur les événements indésirables liés aux dépistages index
- Réfléchir aux adaptations nécessaires à leur programme
- Être prêt à déployer la formation dans leur programme (virtuellement ou en personne)

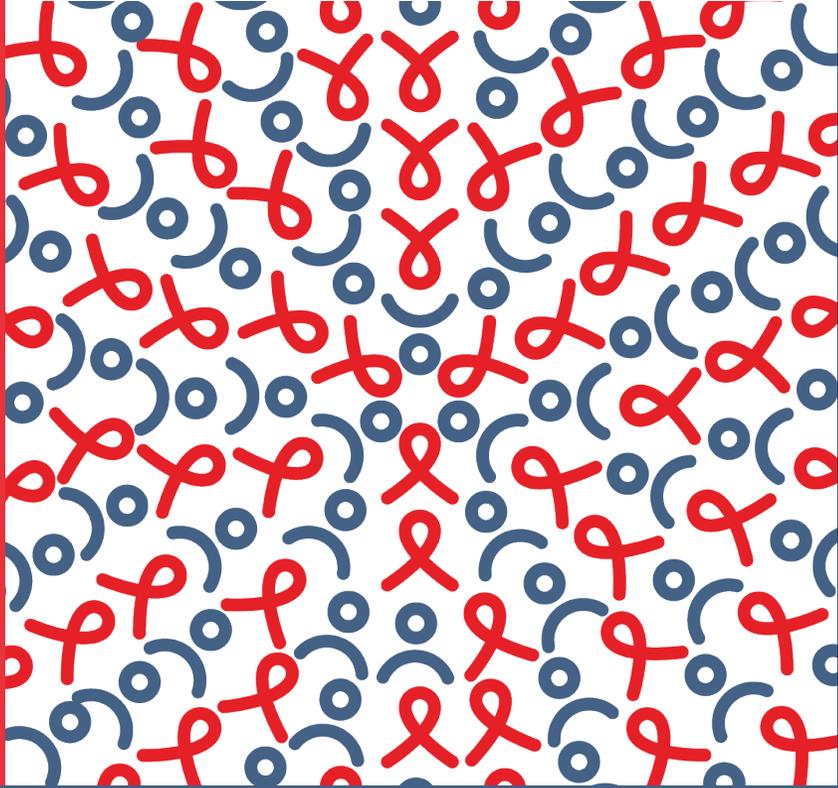


Formation des formateurs exigences des participants

Tous les participants qui continueront à former d'autres personnes doivent répondre aux attentes ci-dessous :

- Participez à toutes les sessions pour l'intégralité de chaque session
- Contribuer verbalement (substantiellement) au moins deux fois par session
Contribute via chat at least five times during each session
- Terminer les devoirs après les sessions 1 et 2
 - (1) Réflexions sur l'histoire de Thandi
 - (2) Pratique du soutien de première ligne (LIVES) par groupes de trois
- Score 90% sur le post-test
- Soumettez une vidéo de vous-même en utilisant les compétences LIVES pour examen ou démontrez vos compétences LIVES via un jeu de rôle (lors d'un appel téléphonique)

Tous les participants, tout au long de la formation, doivent donner la priorité à leur santé mentale et à leur bien-être.



PRE-TEST



Objectif de la session

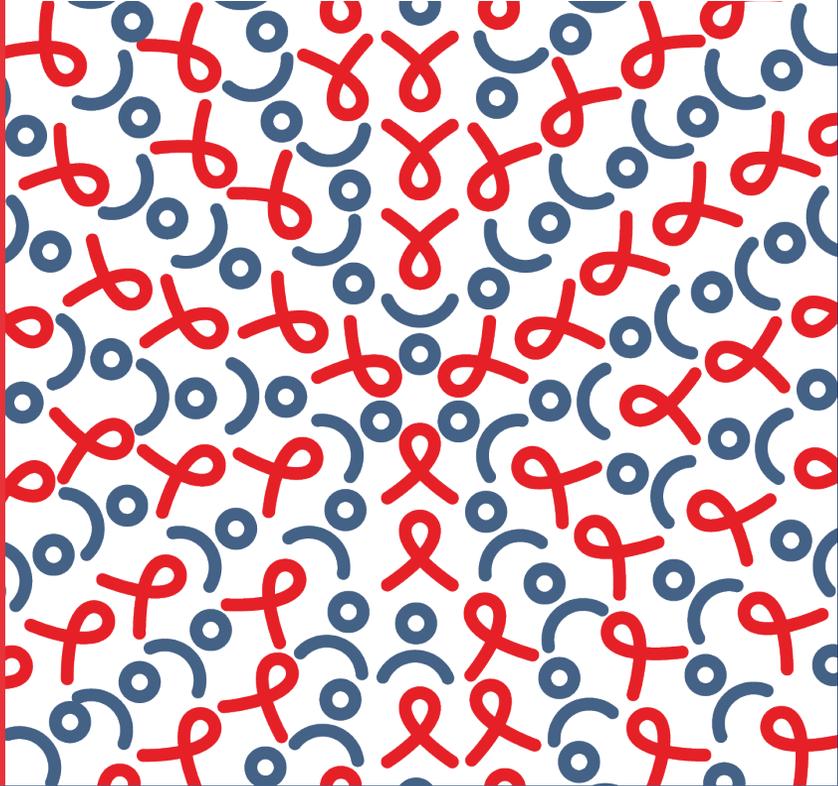
- Démontrer les connaissances actuelles via un pré-test.





Activité B. Pré-test

- Veuillez suivre ce lien pour passer le pré-test
INSÉRER LE LIEN ICI
- Votre score pré-test ne déterminera pas si vous réussissez le cours, mais sera documenté et comparé à votre score post-test
- Une fois le pré-test terminé, saisissez « terminé » dans le chat

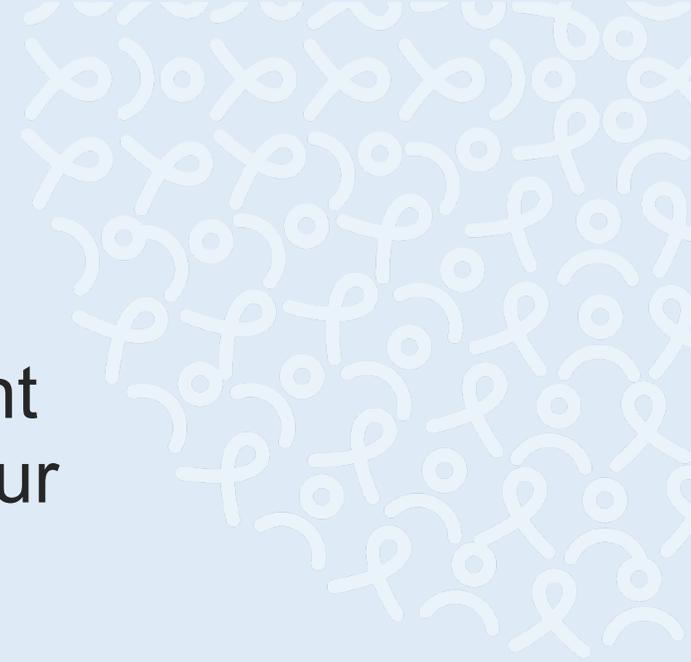


CONTEXTE



Objectifs de la session

- Identifiez les caractéristiques d'un environnement dans lequel les personnes se sentent à l'aise pour révéler la violence.
- Décrivez les raisons pour identifier la violence dans un programme de lutte contre le VIH.





Activité C. A quel point est-ce difficile ?

Instructions : Vous êtes assis dans la salle d'attente d'une clinique et vous attendez un examen médical régulier. Vous êtes en train de décider ce que vous allez dire à votre médecin pendant votre rendez-vous. Dans quelle mesure serait-il difficile ou facile de dire chacune des phrases suivantes ? S'il est difficile de les partager, que pourrait faire un professionnel de santé ou une clinique pour faciliter les choses ?

Les déclarations:

- Je pense que je suis en train de développer une allergie au lait.
- Je pense que j'ai une IST.
- Je ne peux pas utiliser de préservatifs car mon partenaire ne me le permet pas.
- Mon partenaire surveille mes déplacements et mes finances, il m'est donc difficile de venir aux consultations médicales.
- J'ai peur de mon partenaire.

Qu'est-ce qui facilite le partage et qu'est-ce que cela nous apprend?

Qu'est-ce qui facilite le partage?	Donc, autant que possible, nous devrions ...
<p>Caractéristiques du prestataire : parle gentiment au client, respecte clairement la confidentialité, ne porte pas de jugement, montre un intérêt pour le bien-être du client, fait en sorte que le client se sente en sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none">• Donnez aux bénéficiaires la possibilité de révéler la violence à une personne en qui ils ont confiance.• Former les prestataires aux compétences qui permettent aux bénéficiaires de se sentir plus à l'aise.
<p>Lorsqu'un problème est courant, il est plus facile de le signaler.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Faites savoir aux gens que la violence est courante.
<p>Lorsqu'un client voit la raison de soulever un problème, il est plus facile de le mentionner (par exemple, si un prestataire vous demande pourquoi vous manquez un rendez-vous, il devient pertinent de dire que votre partenaire contrôle OU si le prestataire mentionne que les services sont disponibles pour les survivants de la violence, il devient logique de divulguer les abus)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les programmes devraient parler de la violence et du lien entre le VIH et la violence.• Les prestataires devraient encourager les gens à partager leurs expériences de violence, y compris en posant des questions sur la violence, le cas échéant.
<p>Il est souvent plus facile pour les femmes de parler de violence en raison des normes culturelles, notamment que pour les hommes, cela peut être considéré comme un signe de faiblesse (par exemple, si votre partenaire ne vous laisse pas utiliser de préservatif, cela vous rend moins viril).</p>	<ul style="list-style-type: none">• Prendre des mesures pour que les hommes se sentent à l'aise de divulguer la violence; ils font face à des obstacles supplémentaires à la divulgation.



Bon nombre des déclarations les plus difficiles décrivent la violence / les abus

Bien que la violence soit courante, il peut être incroyablement difficile d'en parler.

Définition de la violence basée sur le genre (VBG) : violence dirigée contre un individu en raison de son sexe biologique, de son identité de genre ou de son adhésion perçue aux normes socialement définies de masculinité et de féminité. Cela comprend les abus physiques, sexuels et psychologiques ; des menaces ; coercition; privation arbitraire de liberté ; et la privation économique, qu'elle se produise dans la vie publique ou privée.

Définition adaptée de Violence basée sur le genre et VIH: Un guide de programme pour l'intégration de la prévention et de la réponse à la violence basée sur le genre dans les programmes PEPFAR



Activité D. Réfléchir à des exemples de VBG

- Physique
- Sexuelle
- Psychologique / émotionnelle
- Économique
- Autres violations des droits de l'homme



Activité D. Réfléchir à des exemples de VBG

- **Physique** : donner des coups de pied, frapper, étouffer, utiliser une arme, brûler, forcer quelqu'un à consommer de la drogue
- **Sexuelle** : forcer quelqu'un à se livrer à un acte sexuel non désiré, y compris des rapports sexuels sans préservatif
- **Psychologique / émotionnelle** : humiliation, insultes, vous faire sentir inutile ou effrayé, contrôler vos mouvements, menaces (y compris prendre la garde des enfants)
- **Économique** : utiliser des ressources ou accéder aux nécessités pour contrôler ou punir quelqu'un, faire du chantage, ne pas payer pour des services
- **Autres violations des droits humains** : arrêtés arbitrairement, détenus, arrêtés pour possession de préservatifs



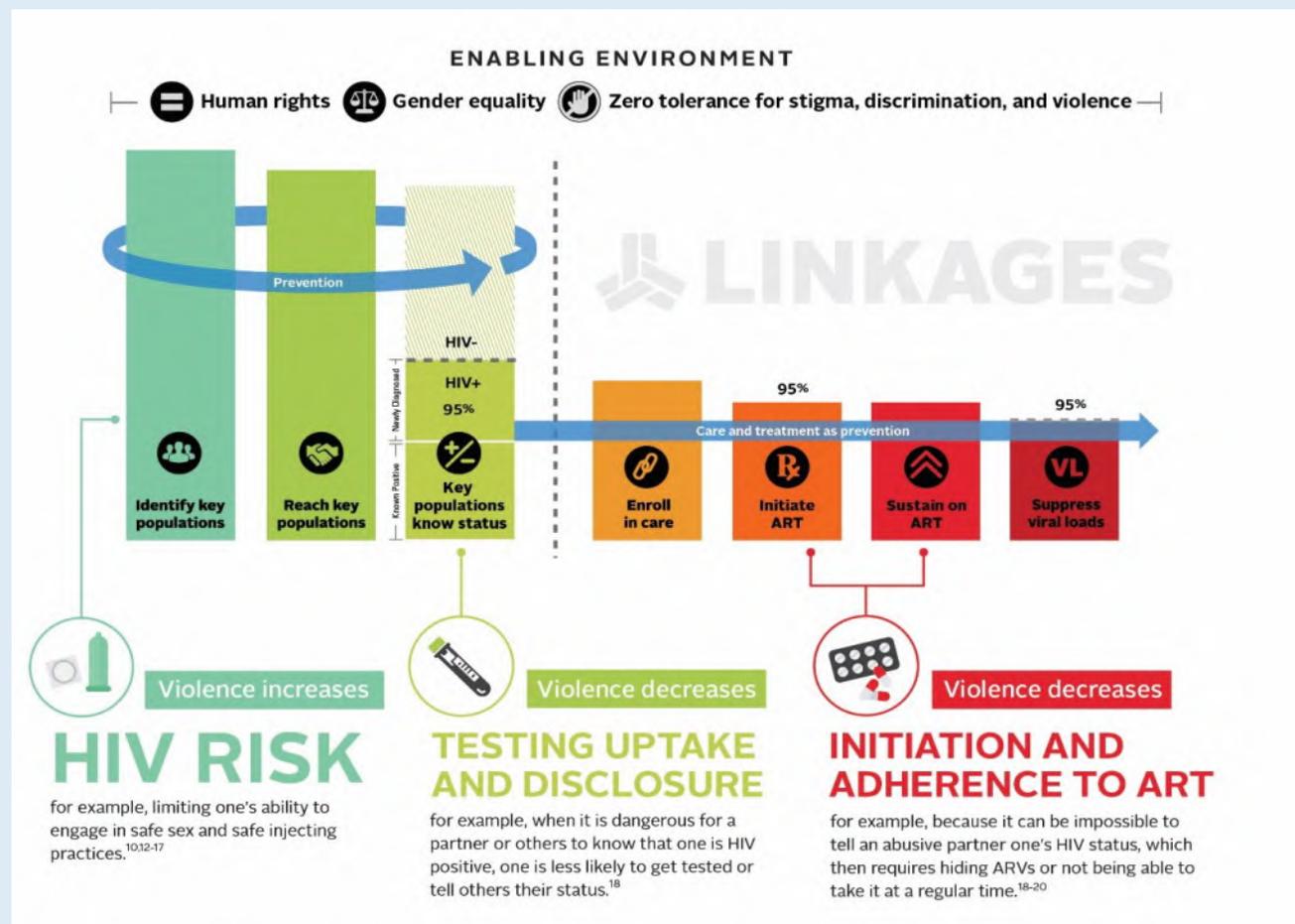
Les abus, basés sur les écarts de pouvoir (qu'ils soient ou non fondés sur le sexe), peuvent également survenir au sein d'un établissement de soins de santé

- Refus de traitement ou d'autres services
- Divulgence forcée / non autorisée de renseignements personnels
- Non-obtention du consentement pour la participation aux tests d'index / notification des partenaires
- Traitement stigmatisant des prestataires
- Partage des informations des clients ou des informations sur leurs partenaires désignés avec les autorités

La violence affecte l'épidémie de VIH

Violence :

- Augmente la vulnérabilité au VIH¹⁻⁷
- Diminue l'adoption et la divulgation des tests⁸
- Diminue l'adhésion au TAR⁸⁻¹¹
- Provoque une foule d'autres problèmes de santé¹²





Effets de la VPI sur la capacité des femmes à utiliser la prophylaxie pré-exposition (PrEP)

- La violence entre partenaires intimes est associée à :
 - Absorption orale plus faible de la PrEP¹
 - Augmentation de l'interruption de la PrEP²
 - Faible adhérence à l'utilisation de la PrEP orale et de l'anneau vaginal^{3,4}
- Recherche qualitative
 - La VPI a entraîné du stress et l'oubli de prendre des pilules, quitter la maison sans pilules et les partenaires jetant des pilules⁴

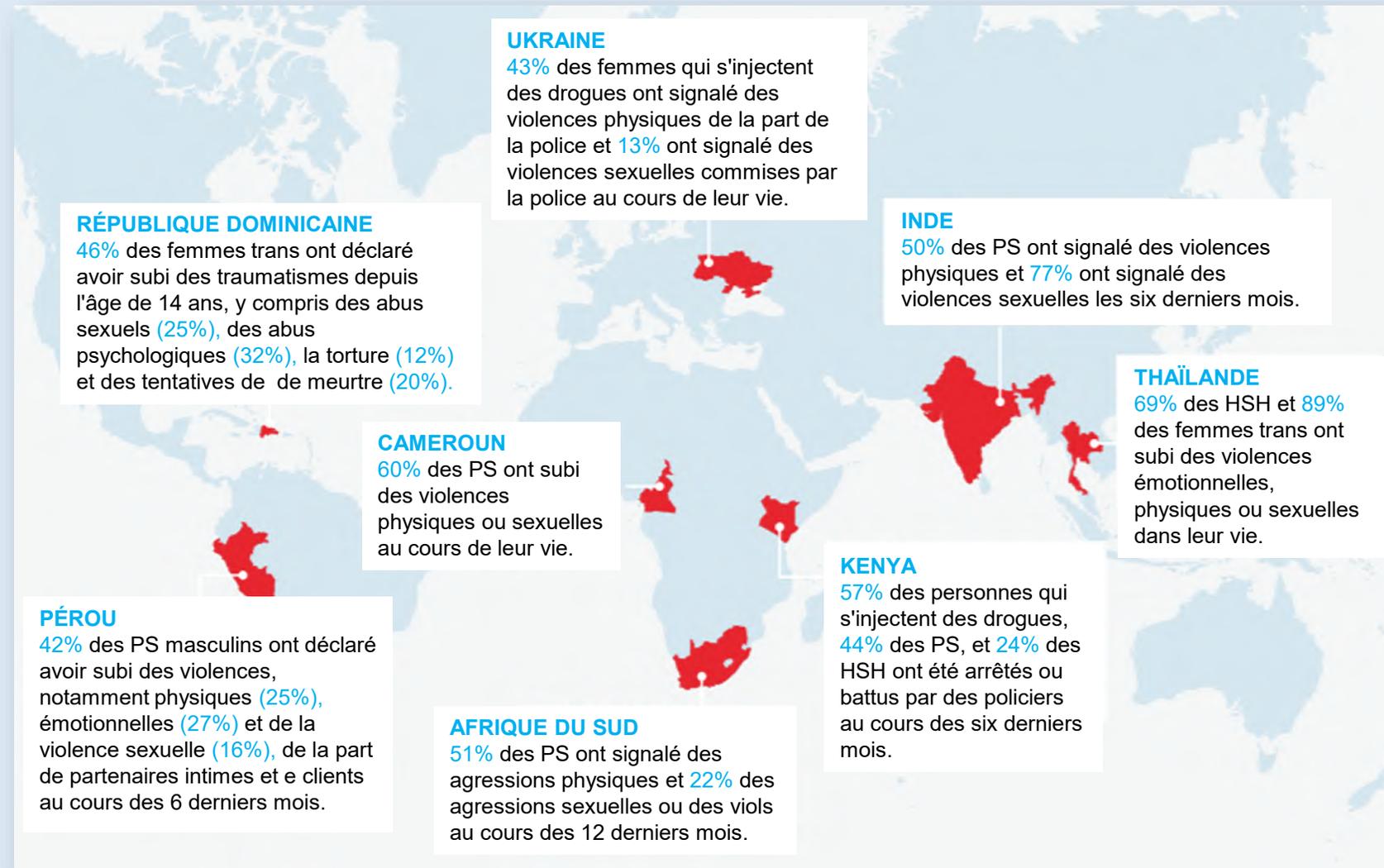
1. Lanham et al., 2019.

2. Cabral et al., 2018.

3. Palanee-Phillips et al, 2018.

4. Roberts et al., 2016.

Une répartition disproportionnée du fardeau de la violence parmi les populations clés



Des études montrent que les taux de VPI sont similaires ou supérieurs dans les relations sexuelles entre personnes du même sexe que dans les relations hétérosexuelles¹

Edwards, et al. Violence entre partenaires intimes dans les populations à minorités sexuelles : Une analyse critique de la littérature et un programme de recherche pour l'avenir. 2015



Activité E. Quiz 1: Violence et transmission du VIH

Miriam est une travailleuse du sexe. Son partenaire **qu'elle ne vaut rien et l'humilie en public. Il la bat** si elle n'a pas au moins quatre clients par jour. Pour trouver autant de clients chaque soir, elle doit avoir des relations sexuelles avec des hommes qui l'ont **forcée à avoir des relations sexuelles sans préservatif.**

Laquelle de ces formes de violence pourrait affecter le risque de VIH de Miriam? (Sélectionnez tout ce qui s'y rapporte.)

- A. **Violence émotionnelle**
- B. **Violence physique**
- C. **Violence sexuelle**



Activité E. quiz 1 : - La violence et la transmission du VIH

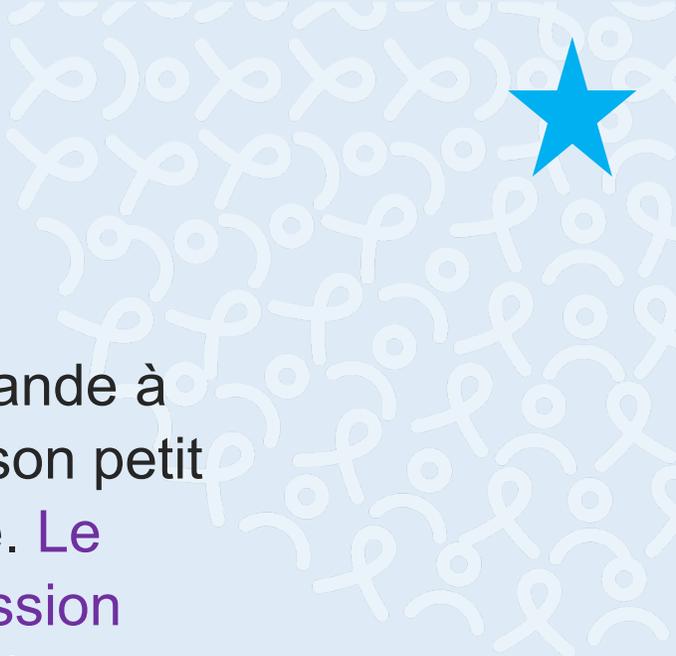
Miriam est une professionnelle du sexe. Son partenaire **lui dit qu'elle est sans valeur et l'humilie en public**. Il la **bat** si elle n'a pas au moins quatre clients par jour. Pour trouver autant de clients chaque soir, elle doit avoir des relations sexuelles avec des hommes qui l'ont **forcée à avoir des relations sexuelles sans préservatif**.

Laquelle de ces formes de violence pourrait affecter le risque de contamination de Miriam par le VIH ?

- A. **La violence émotionnelle** lui donne une faible estime de soi et lui fait croire qu'il n'est pas important de se protéger contre le VIH.
- B. **La violence physique** oblige Miriam à prendre des clients à haut risque
- C. **La violence sexuelle** comporte un risque direct de transmission du VIH



Activité E. Quiz 2 : Violence et recours au traitement



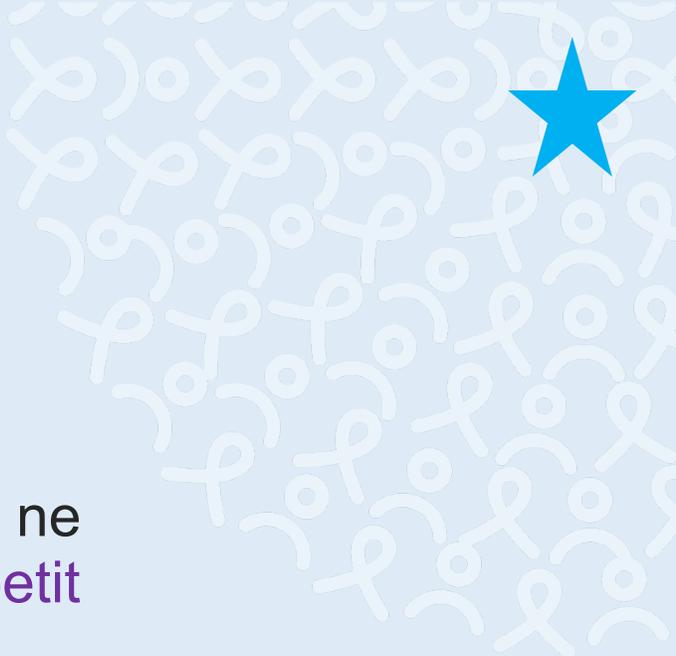
Elizabeth est séropositive. Un prestataire de soins de santé demande à Elizabeth de partager les noms de ses partenaires. Elle nomme son petit ami et un client mais dit qu'aucun des deux ne peut être contacté. Le fournisseur de soins de santé contacte le petit ami sans la permission d'Elizabeth. Elizabeth est **expulsée de la maison** par son petit ami.

Laquelle de ces formes de violence pourrait affecter l'utilisation des services de santé du VIH d'Elizabeth ? (sélectionnez tout ce qui s'applique)

- A. La divulgation forcée/non-autorisée d'informations personnelles
- B. La violence économique



Activité E. Quiz 2 : Violence et recours au traitement



Elizabeth est séropositive. Un fournisseur de soins de santé demande à Elizabeth de partager les noms de ses partenaires. Elle nomme son petit ami et un client mais dit qu'aucun des deux ne peut être contacté. **Le prestataire de soins de santé contacte le petit ami sans l'autorisation d'Elizabeth.** Elizabeth is **expulsée de la maison** par son petit ami.

Laquelle de ces formes de violence pourrait affecter l'utilisation des services VIH d'Elizabeth ?

- A. **La divulgation forcée / non autorisée de renseignements personnels** empêche Elizabeth de retourner dans cette clinique
- B. **La violence économique** conduit Elizabeth à être sans abri et elle doit quitter sa clinique, ce qui limite son accès aux services.



Non seulement logique et éthique; c'est requis

- Les orientations de la COP '20 incluent l'attente de liens plus solides entre la prévention, les soins et la cascade de traitement du VIH et les services de prévention de la VBG et de réponse clinique post-violence.
- Tous ceux qui lancent la PrEP ou participent à des tests d'index **DOIVENT être interrogés sur la VPI**, et le prestataire **DOIT répondre à la violence**.
- Les événements indésirables associés aux tests d'index (y compris le VPI) doivent être surveillés de manière adéquate conformément aux directives de test d'indexation sûre et éthique du PEPFAR (enquête REDCap).
- Après l'identification de la VBG (sous quelque forme que ce soit), la prestation de services VIH tenant compte de la violence doit être utilisée pour atténuer les effets de la violence sur les principaux résultats cliniques du VIH.

Conditions minimales à remplir avant de poser des questions sur la violence



Les dépistages index et le lancement de la PReP nécessitent de s'informer sur la VPI. Les professionnels ne peuvent pas poser de questions sur la VPI à moins que les éléments de soutien suivants ne soient en place pour limiter le risque de préjudice pour les patients.



**Protocole écrit/
Mise en place d'une procédure opérationnelle type pour la prestation de services de réponse à la violence**



Des séries de questions types sont utilisées pour faciliter la documentation, et des mécanismes de stockage sûrs sont en place



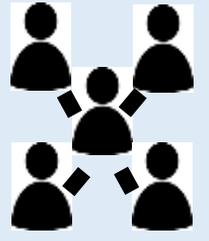
Les professionnels de la santé sont formés à la manière de poser des questions sur la violence et d'y répondre



Les professionnels de la santé offrent une assistance d'urgence (LIVES)



Les professionnels de la santé ne posent des questions sur la violence que dans un cadre privé, la confidentialité étant assurée



Un système d'orientation vers les services de lutte contre la violence est en place

Source : Adapté de USAID, Office of HIV/AIDS, Gender and Sexual Diversity

Questions enquête RedCap, VPI

Exigence (IPV)	Question d'enquête RedCap
Au niveau de l'établissement:	
<ul style="list-style-type: none"> Un SOP / protocole écrit pour la fourniture de services de réponse à la violence dans l'établissement 	
<ul style="list-style-type: none"> Les prestataires posent des questions sur la violence dans un cadre privé, la confidentialité est assurée (il s'agit d'une exigence liée à l'infrastructure de la clinique et au comportement des prestataires) 	
<ul style="list-style-type: none"> Un ensemble standard de questions est utilisé pour faciliter les questions sur la violence, et un mécanisme de stockage sécurisé est utilisé pour stocker les documents concernant les divulgations de violence. 	18. Une évaluation des risques de VPI utilisant un script d'introduction et des questions standardisées est-elle menée pour chaque partenaire nommé dans le cadre de l'entretien?
<ul style="list-style-type: none"> Des systèmes de référence vers les services de réponse à la violence sont en place 	22. Les conseillers ont-ils une liste de services de soutien pour les clients victimes de violence ou d'autres préjudices sociaux qui sont accueillants envers les PVVIH et les PC? 23. Existe-t-il un système de référence pour relier les clients victimes de VPI à des services reliés adaptés aux PVVIH et aux PC?
<ul style="list-style-type: none"> Un SOP (procédures) écrit pour guider ce qui devrait être fait concernant les dépistages index en cas de divulgation de violence 	20. Le site / l'installation dispose-t-il de procédures écrites sur la manière de garantir la sécurité des clients présentant un risque de VPI identifié (sur la base d'un outil de dépistage de la VPI) lors du choix d'une méthode de notification des partenaires garantissant leur sécurité (ce qui peut inclure de ne pas notifier le partenaire)?
Pour les prestataires de service:	
<ul style="list-style-type: none"> Les prestataires sont formés sur la manière de poser des questions et de répondre à la violence et les prestataires offrent un soutien de première ligne (LIVES) lorsque la violence est divulguée 	21. Tous les prestataires qui effectuent des services de dépistage index sur le site ou dans l'établissement ont-ils reçu une formation pour fournir un soutien de première ligne (c'est-à-dire LIVES de l'OMS ou une autre formation similaire sur la réponse à la VPI / VBG)?
<ul style="list-style-type: none"> Les prestataires doivent poser des questions sur la VPI avec tous les partenaires nommés Les prestataires doivent documenter qu'ils ont posé des questions sur la VPI et la réponse du client pour tous les partenaires nommés 	19. Les résultats de l'évaluation des risques de VPI sont-ils documentés pour chaque partenaire désigné?

Questions enquête RedCap, événements indésirables

Exigence (événements indésirables)	Question d'enquête RedCap
Au niveau de l'établissement:	
<ul style="list-style-type: none">Les patients doivent être au courant de leurs droits et des mécanismes existants pour déposer une plainte en cas d'événement indésirable. Ceux-ci devraient être affichés.	
<ul style="list-style-type: none">Il devrait y avoir plusieurs mécanismes pour déposer une plainte; au moins un de ces mécanismes doit inclure une option anonyme	<p>31. Le site / l'établissement dispose-t-il d'un processus permettant aux clients de signaler de manière anonyme les événements indésirables (par exemple, une boîte à suggestion ou une ligne directe)?</p> <p>32. Existe-t-il des moyens pour les prestataires de tests d'index de rapporter de manière anonyme leurs propres expériences ou observations d'événements indésirables (par exemple, abus de prestataires, arrestations, violations de la confidentialité, divulgation de statut)?</p>
<ul style="list-style-type: none">L'établissement doit disposer d'un registre de test d'index qui recueille:Accord de participation et raisons de refusDocumentation concernant le risque de violence par partenaire	
<ul style="list-style-type: none">Un système de surveillance et de notification des événements indésirables au niveau du site décrit dans les SOP	<p>29. Le site / l'installation dispose-t-il d'un système mis en place pour suivre et enquêter sur tous les rapports d'événements indésirables jugés sérieux ou graves selon les directives du PEPFAR?</p> <p>33. Votre site / installation dispose-t-il de SOP pour identifier, enquêter et réagir aux événements indésirables directement liés aux tests d'index?</p>
<ul style="list-style-type: none">Formulaires sur place pour documenter et enquêter sur les événements indésirables	
Pour les prestataires:	
<ul style="list-style-type: none">Le prestataire doit systématiquement demander aux clients d'index s'ils ont subi des événements indésirables suite à leur participation aux services de test d'index.	<p>30. Les prestataires interrogent-ils régulièrement les clients lors des visites / appels de suivi au sujet des événements indésirables qu'ils ont pu ressentir à la suite des tests d'index après qu'un partenaire ait été notifié / testé?</p>
<ul style="list-style-type: none">Les prestataires sont formés pour surveiller, signaler et réagir aux événements indésirables	<p>28. Tous les prestataires de tests d'index ont-ils reçu une formation sur la surveillance, la notification et l'intervention des événements indésirables?</p>

Bien que cette formation dépasse les dépistages index , elle couvre les étapes 5 et 10 des dépistage index sûrs et éthiques

10 Étapes pour le dépistage index

Etape 1: Introduire le concept de session de pré-test du depisyage index ou une visite PTME/ARV

Etape 2: Offrir à l'index testing en tant que service volontaire à tous les clients dont le test est positif ou qui ont une charge virale élevée

Etape 3: Si un client accepte de participer, obtenir le consentement pour se renseigner sur son ou ses partenaires et son ou ses enfants biologiques

Etape 4 : Obtenir une liste des partenaires sexuels et ceux avec qui l'on partage des aiguilles, ainsi qu'une liste biologique de tous les enfants de moins de 15 ans dont le statut VIH est inconnu

Etape 5 : Effectuer une évaluation des risques de violence entre partenaires intimes (VPI) pour chaque partenaire désigné

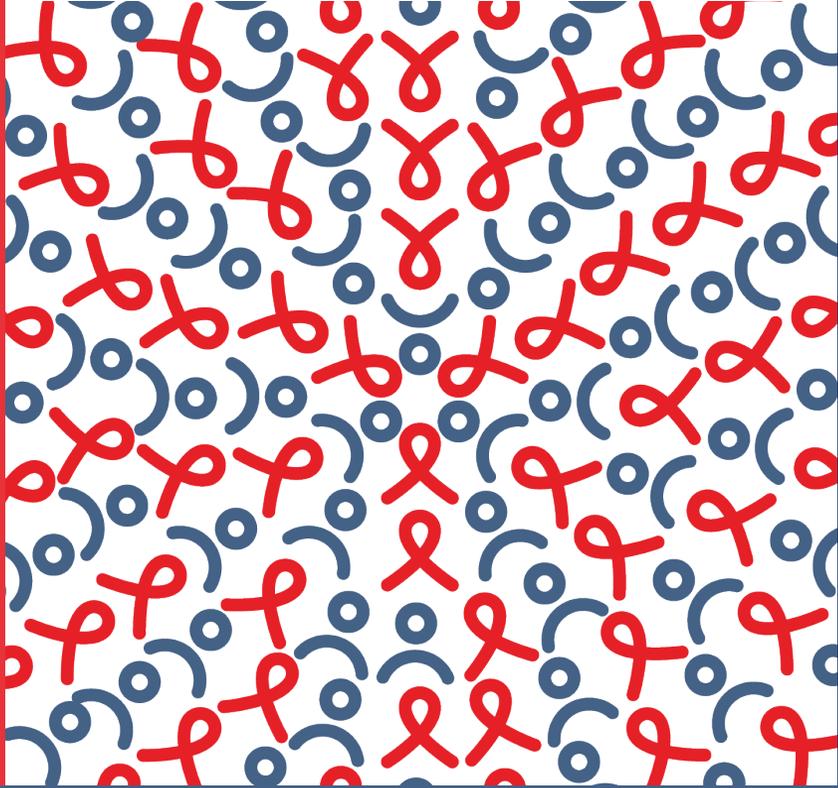
Etape 6 : Déterminer la méthode préférée de notification de partenaires ou d'un test de dépistage des enfants pour chaque partenaire/enfant mentionné.

Etape 7 : Contacter tous les partenaires mentionnés et les enfants biologiques de moins de 15 ans dont le statut est connu en utilisant l'approche privilégiée

Etape 8 : Enregistrer les résultats de la notification du partenaire et des dépistages familiaux

Etape 9 : Fournir des services appropriés pour les enfants et le(s) partenaire(s) en fonction du statut VIH

Etape 10 : Faire un suivi des clients pour détecter tout effet indésirable associé au dépistage index.



PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA PRÉVENTION ET DE LA RÉPONSE À LA VIOLENCE



Objectif de la session

- Décrire chacun des principes fondamentaux de la prévention de la violence et de la réponse pour les agents de santé et expliquer leur importance, en particulier lorsque vous travaillez avec les membres des populations clés.

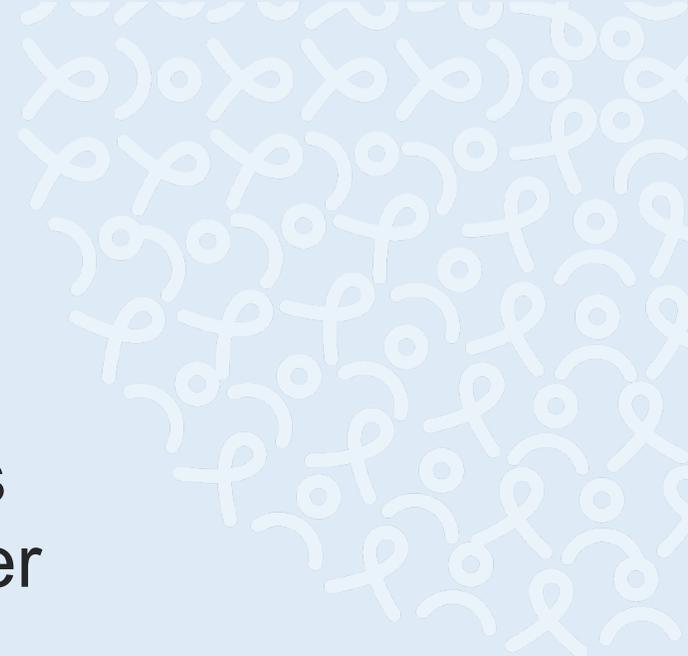




Principes fondamentaux de la prévention et de la réponse à la violence

1. Ne pas faire de mal.
2. Promouvoir la pleine protection des droits humains de tous.
3. Respecter le droit de chacun à l'autodétermination et le droit de toutes les victimes de violence à l'ensemble des services recommandés.
4. Garantir le respect de la vie privée, la confidentialité et le consentement éclairé.





Principe 1 : Ne pas faire de mal

Les personnes qui travaillent avec les victimes de violence ont l'obligation éthique d'examiner si leurs actions pourraient causer des dommages et d'éviter activement ce résultat

Ce principe impose :

- Agir en lien avec les souhaits et les choix de toutes les victimes
- Tenir compte de la sécurité des victimes dans chaque décision

Activité F. Quiz 1 : Comment éviter de faire du mal

Robert est séropositif et un agent de santé l'interroge sur ses partenaires dans le cadre du dépistage index. Il révèle que son petit ami a déjà menacé de le tuer dans le passé. **Laquelle des actions suivantes de l'agent de santé ne causerait pas de préjudice ?**

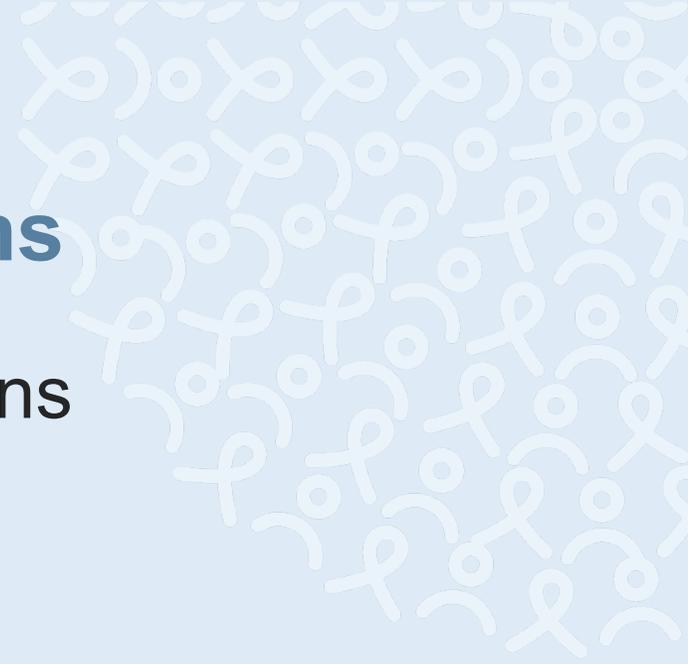
- A. Exiger que Robert se présente à la police pour obtenir une assistance nécessaire.
- B. Partager l'orientation sexuelle de Robert avec d'autres travailleurs de la santé
- C. Dire à Robert qu'il ne mérite pas d'être traité de cette façon.
- D. Appeler le partenaire de Robert pour l'informer qu'un de ses partenaires sexuels est séropositif



Principe 2 : Promouvoir les droits humains

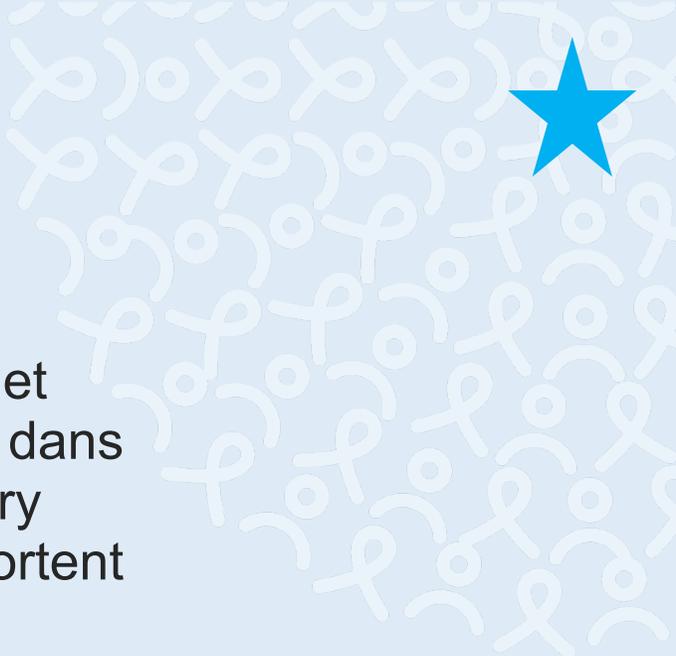
Promouvoir une pleine protection des droits humains des populations-clés signifie:

- Fournir des services aux membres des PC qui sont victimes de violence sans stigmatisation ni discrimination aucune
- Rejeter l'idée que les membres des PC doivent être sauvés d'eux-mêmes





Activité F. Quiz 2 : Comment promouvoir les droits humains



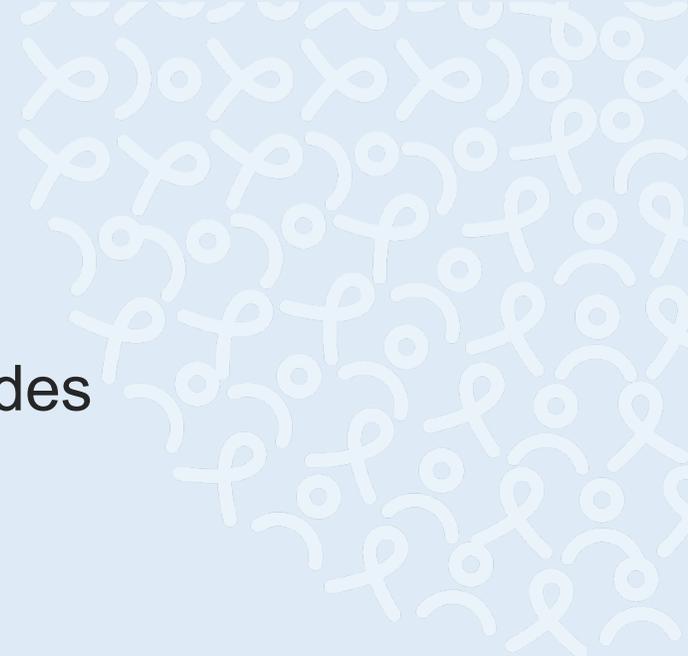
Mary est une professionnelle du sexe. Elle rencontre un nouveau client et négocie un prix et se rend dans sa chambre d'hôtel. Le client l'emmène dans sa chambre d'hôtel. Trois autres hommes sont présents. Ils disent à Mary qu'ils la tueront si elle n'accepte pas de coucher avec eux tous. Ils ne portent pas de préservatif. Mary se rend dans une clinique pour obtenir une contraception d'urgence et une prophylaxie post-exposition.

Laquelle de ces actions, de la part de l'agent de santé, promeut les droits humains de Mary ?

- A. Dire à Mary que c'est de sa faute si elle a été violée
- B. Fournir à Mary des informations sur les services supplémentaires destinés aux victimes de violence**
- C. Donner à Marie une contraception d'urgence et une PPE uniquement si elle accepte de quitter le commerce du sexe



Principe 3 : Autodétermination et accès à tous les services

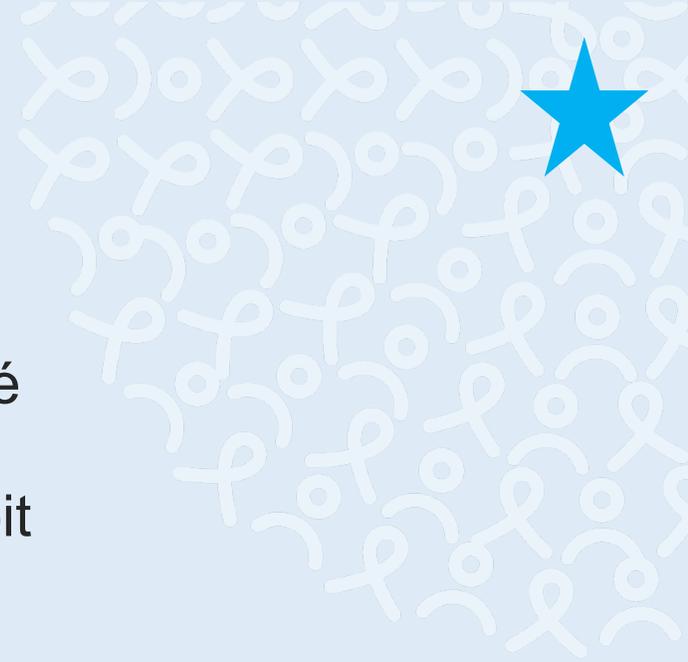
- Toutes les victimes de violence, y compris les membres des PC, doivent pouvoir décider des services auxquels elles souhaitent avoir accès, et si elles le souhaitent.
 - Tous les services recommandés aux victimes de violence devraient également être accessibles aux membres des PC
 - Une approche centrée sur la victime permet à chaque personne qui signale des actes de violence de comprendre ce qui est à sa disposition et de faire ensuite des choix qui répondent à ses besoins personnels
 - Pour soutenir efficacement les victimes de violence, il faut leur rendre leur pouvoir et leur contrôle (et non prendre des décisions à leur place)
- 



Activité F. Quiz 3 : Comment garantir l'autodétermination

Olivia est une femme transgenre. Elle se rend au centre de santé pour se faire soigner après avoir été violée. Le professionnel de santé qui fait la garde écoute gentiment Olivia et lui dit qu'elle doit faire un test de dépistage au VIH afin de pouvoir commencer la prophylaxie post-exposition dès que possible. **Laquelle de ces actions assure l'autodétermination d'Olivia ?**

- A. Le professionnel de santé écoute avec bienveillance
- B. Le professionnel de santé lui dit qu'elle doit passer un test de dépistage au VIH
- C. Le professionnel de santé lui dit qu'elle doit commencer la PPE





Principe 4 : Respect de la vie privée, confidentialité et consentement éclairé

La vie privée et la confidentialité doivent être garanties avant qu'une victime ne parle de la violence qu'elle a subie.

- Utiliser un espace de consultation privé (la victime ne peut pas être vue ou entendue en dehors de la salle).
- Parler aux victimes seules. Aucune personne ayant plus de deux ans ne doit entendre votre conversation.
- Sécuriser et conserver tous les dossiers des victimes.
- Faire connaître à la victime des politiques claires sur le partage d'informations.
Par exemple :
 - Expliquer ce qu'il adviendra des informations qu'elles partagent avant de les partager, y compris toute limite concernant la confidentialité (telle que la déclaration obligatoire)
 - Obtenir un consentement éclairé avant de partager des informations
- Former les professionnels de santé et autre personnel à ces procédures.



Qu'entendons-nous par confidentialité ?

Garder secrètes toutes les **informations relatives à une victime** et ne les partager qu'avec *les personnes qui ont besoin de les connaître* afin de fournir une assistance, à la **demande et avec l'accord** de la victime de violence elle-même.



Activité F. Quiz 4 : Vie privée et confidentialité

Un médecin à un centre d'accueil aime son travail et souhaite vraiment que tous ses patients soient en aussi bonne santé que possible. L'un de ses patients, Peter, lui confie qu'il a un partenaire sexuel beaucoup plus âgé qui l'oblige à avoir des relations sexuelles avec d'autres personnes. Peter donne le nom de l'agresseur et le médecin est choqué d'apprendre que l'agresseur est un autre patient, Edgar, qui a toujours semblé très gentil.

Laquelle de ces mesures respecte la vie privée et la confidentialité de Peter ?

- A. Le médecin fournit à Peter une assistance de première ligne (comme une écoute empathique) et l'oriente vers d'autres services.
- B. Le médecin dit aux autres membres du personnel d'être conscients qu'Edgar est dangereux.
- C. Le médecin confronte Edgar la prochaine fois qu'il se présente à la clinique.



Qu'entendons-nous par consentement ?

Quand une personne accepte...

- De faire quelque chose
- De participer à une activité
- Que quelque chose se produise





Activité F. Quiz 5 : Laquelle de ces assertions conduirait à un consentement éclairé ?



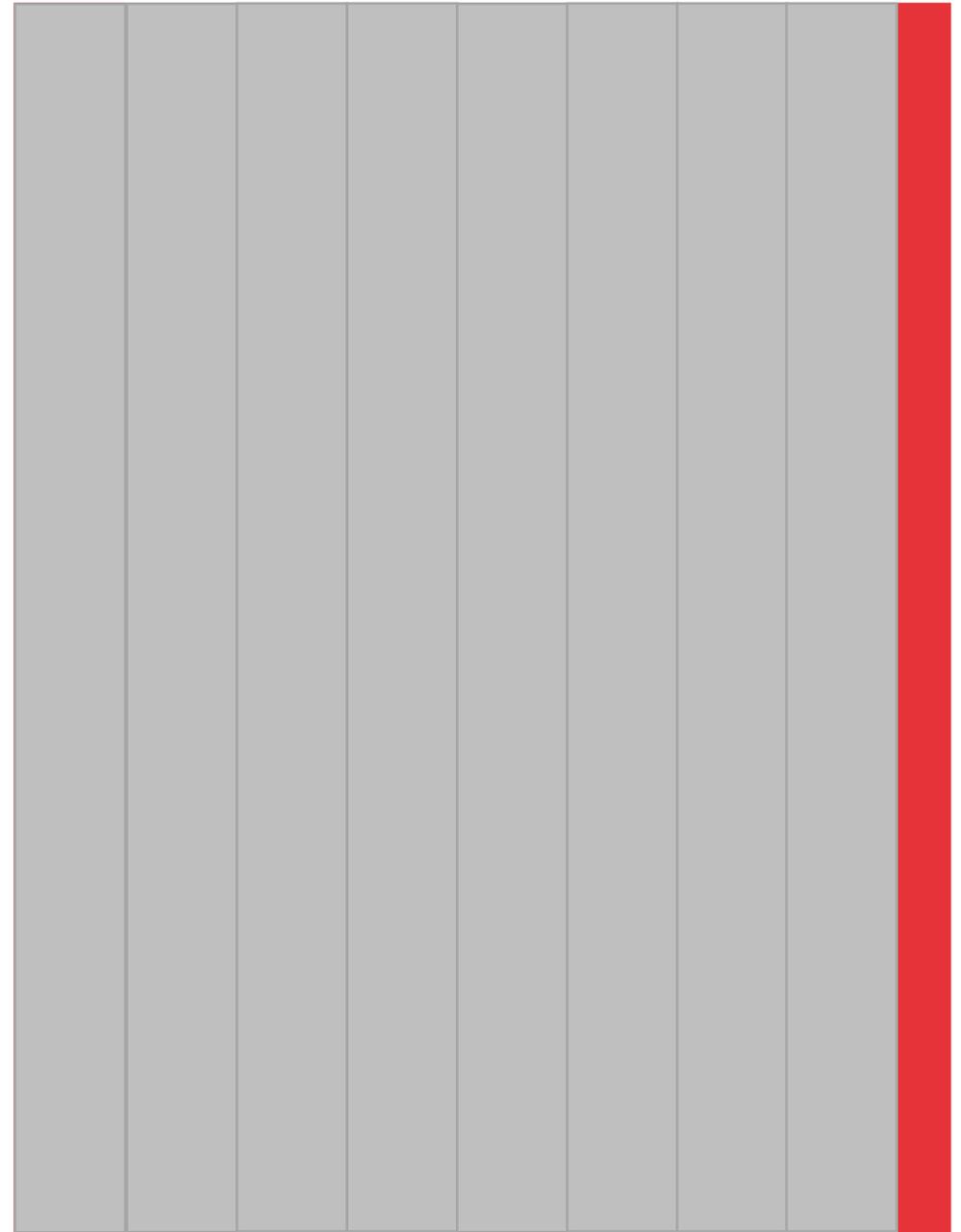
- A. Si vous décidez de prendre la prophylaxie post-exposition, cela peut réduire vos risques de contracter le VIH.
- B. Si vous décidez de prendre la prophylaxie post-exposition, elle peut réduire vos risques de contracter le VIH. Vous pouvez également ressentir des effets secondaires tels que des nausées, de la fatigue et des maux de tête.**



Activité G : Étude de cas, Thandi

Thandi est une jeune femme originaire de (**ville locale**). Elle est intelligente, drôle, gentille et belle. Elle a une famille qui l'appuie et elle est assidue dans son travail. Elle a beaucoup d'amis, surtout des collègues de travail. Ils la respectent et savent qu'elle continuera à faire de grandes choses.

Elle rencontre John et ils tombent amoureux. Ils se marient et emménagent ensemble. Ce rectangle à droite représente Thandi, son autonomie (capacité à agir par elle-même), son estime de soi et le large éventail de possibilités qu'elle estime avoir dans sa vie. Regardez et écoutez la description de ce qui se passe entre Thandi et John.





Activité G : Étude de cas, Thandi (débriefing)

1. Les histoires comme celles de Thandi sont-elles courantes dans votre contexte ?
2. Comment pensez-vous que Thandi se sente à ce stade ?
3. Parfois, les gens entendent parler des expériences des autres en matière de Violence entre Partenaires Intimes (VPI) et disent : « Je quitterai quelqu'un le jour où il se montre violent envers moi ».
 - Quand John est-il réellement « devenu violent » dans cette histoire ?
 - Pourquoi Thandi aurait-elle eu du mal à demander de l'aide au moment où il a eu recours à la violence physique ?



Activité H - Devoirs #1

1. Imaginez que Thandi vienne à la clinique pour des services de santé sans rapport avec la violence. Comment un travailleur de la santé pourrait-il l'aider à résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée chez elle ?
2. Imaginez qu'au lieu de travailler dans une banque, Thandi soit une travailleuse du sexe dans une relation abusive. Pensez-vous qu'il serait plus facile ou plus difficile pour elle d'obtenir de l'aide pour faire face aux problèmes auxquels elle est confrontée à la maison? Expliquez votre réponse.

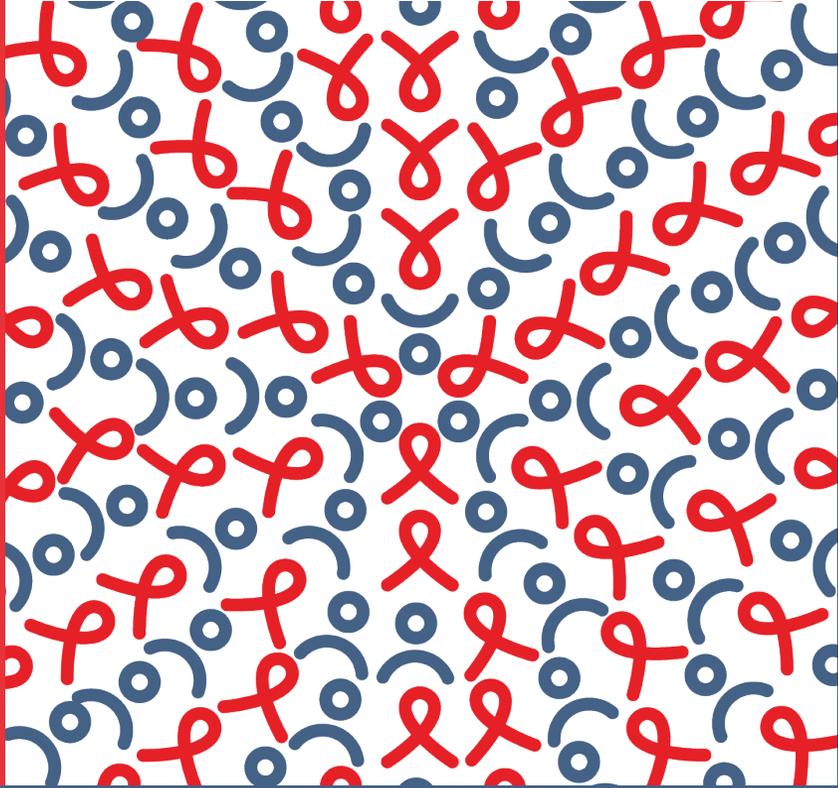
Devoirs: Envoyez vos réponses par e-mail à [XXXXXX](#) avant notre prochaine session





Activité I. Évaluation : Jour 1

- **INSÉRER LE LIEN VERS L'ÉVALUATION ICI**
- Veuillez remplir cette enquête.
- C'est anonyme.
- Nous apporterons des modifications en fonction de vos commentaires.



DISCUSSION SUR LES DEVOIRS ET RÉCAPITULATIF DU JOUR 1



Activité J. Questions de Mentimeter du jour 1

- **INSÉRER LE LIEN VERS LE QUIZ MENTIMETER ICI**





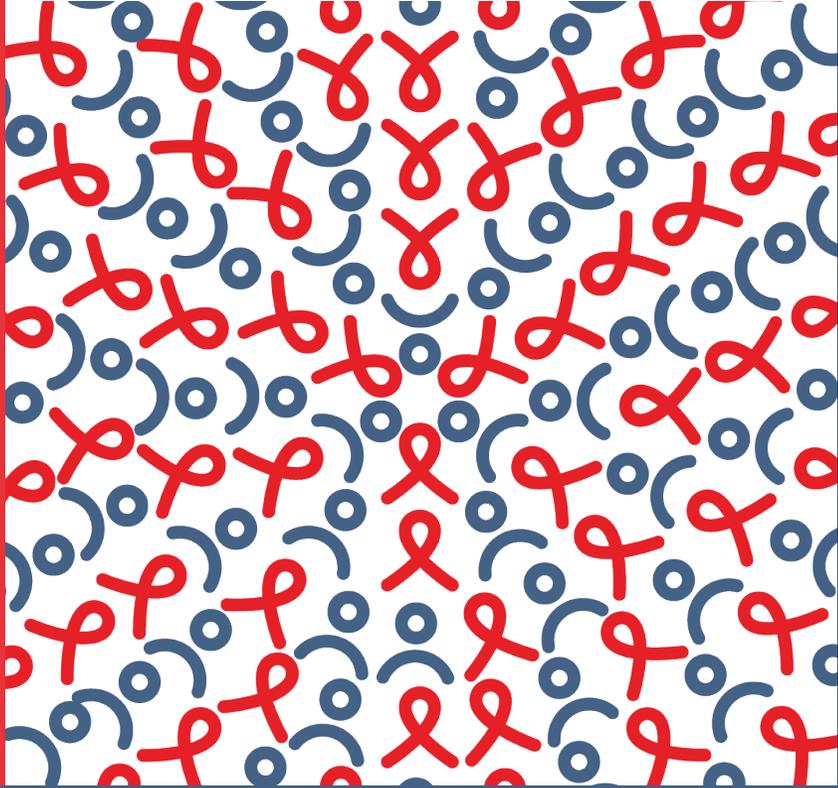
Activité K. Discussion sur les devoirs n°1 (partie 1)

1. Imaginez que Thandi vienne à la clinique pour un test de dépistage du VIH. Comment un travailleur de la santé pourrait-il aider Thandi à résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée à la maison ?
 - Les agents de santé peuvent être le seul point d'entrée aux services de VBG pour quelqu'un comme Thandi.
 - Le travailleur de la santé doit d'abord savoir ce qui se passe à la maison. Cela peut être fait en établissant un rapport et en aidant à créer un espace, notamment en posant des questions explicites sur la violence, où Thandi peut partager ce qui se passe avec John.
 - L'agent de santé peut l'écouter, la valider et la connecter aux ressources.

Activité K. Discussion sur les devoirs n°1 (partie 2)



2. Imaginez qu'au lieu de travailler dans une banque, Thandi soit une travailleuse du sexe dans une relation abusive. Pensez-vous qu'il serait plus facile ou plus difficile pour elle d'obtenir de l'aide pour faire face aux problèmes auxquels elle est confrontée à la maison? Expliquez votre réponse.
- La VPI peut être un problème complexe et difficile pour n'importe qui.
 - À certains égards, Thandi est plus susceptible de recevoir un soutien qu'un membre d'une population clé ne le serait.
 - Elle a commencé avec plus de ressources, d'estime de soi et de soutien que ne le feraient de nombreux membres des populations clés.
 - Elle peut être considérée comme une « victime sympathique » par les autorités par rapport à un membre d'une population clé.
 - Les lois sur la violence entre partenaires intimes peuvent s'appliquer uniquement aux femmes vivant dans des relations hétérosexuelles ou uniquement à celles qui sont mariées, à l'exclusion de certains membres des populations clés, en particulier ceux qui sont attribués de sexe masculin à la naissance.

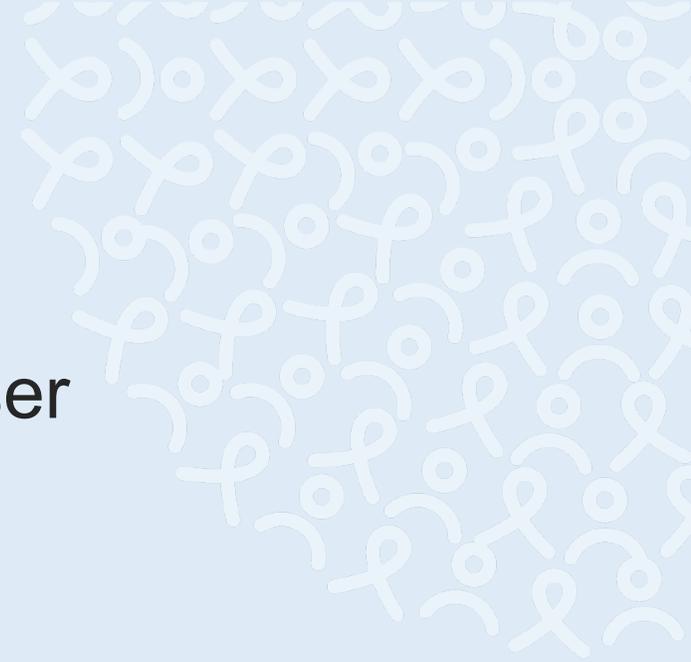


POSER DES QUESTIONS ET RÉAGIR A LA VIOLENCE



Objectif de la session

- Démontrer des compétences pratiques pour poser des questions sur la violence et y répondre de manière éthique (LIVES).





Étapes pour poser des questions sur la VPI et y répondre

- Assurez-vous que le client est seul (exception: un enfant de moins de 2 ans).*
- Expliquez pourquoi vous posez des questions sur le VPI (par exemple, vous vous souciez du bien-être des clients; du lien entre les résultats liés au VIH et la violence; le désir de faire des tests de dépistage en toute sécurité).
- Lors des dépistages index, posez des questions spécifiques sur chaque partenaire nommé.
- Si la violence est révélée, fournissez un soutien de première ligne (LIVES) :
 - En guise d'étape finale LIVES, aidez le client à se connecter à des services de réponse supplémentaires contre la VBG.
- Revenez au contenu original sur le VIH et adaptez-vous à ce que vous avez appris.
 - Par exemple, discutez de la manière dont une personne victime de violence prendra en toute sécurité la PrEP ou les ARV

* Cela s'applique à interroger quelqu'un sur la violence lorsqu'il vient pour d'autres services. Si un client a déjà divulgué des actes de violence à un pair ou à une autre personne qui l'a accompagné à l'établissement afin d'obtenir de l'aide, le client peut avoir la possibilité de permettre à cette personne de rester.



Le client est testé positif au VIH

Les services de notification des partenaires sont offerts et acceptés

Le professionnel de santé procède à l'évaluation des risques liés à la VPI en posant une série de questions types sur la VPI pour chaque partenaire listé

La violence **n'est PAS** révélée ni soupçonnée

Poursuivre avec la notification des partenaires

Assurer un suivi avec le client sur tout événement indésirable après le test de dépistage du partenaire

La violence est révélée ou soupçonnée

Offrir une assistance d'urgence (LIVES) :
Ecouter
S'enquérir
Valider
Renforcer la sécurité
Assister

Le professionnel de santé recommande de ne pas informer le partenaire.
Si la personne demande spécifiquement la notification du partenaire, sera-t-elle en sécurité?

Orienter le client vers les services d'intervention appropriés en cas de violence basée sur le genre.

Oui

Non

Poursuivez avec la notification des partenaires. Envisager des méthodes qui n'exigent pas de divulgation.

Ne pas poursuivre la notification des partenaires.

Étapes clés pour l'évaluation et la réaction des risques associés à la VPI



Source :



Présentation du sujet

« De nombreuses personnes ont des problèmes avec leur conjoint ou partenaire. Cela peut inclure la violence. La violence d'un partenaire peut nuire à votre santé et parce que je me soucie de votre santé et de votre bien-être, je souhaite vous poser les questions suivantes avant de parler de la notification du partenaire. Je veux que vous sachiez que je garderai tout ce que vous me direz entre nous, à moins que vous ne me donniez la permission de le partager. »

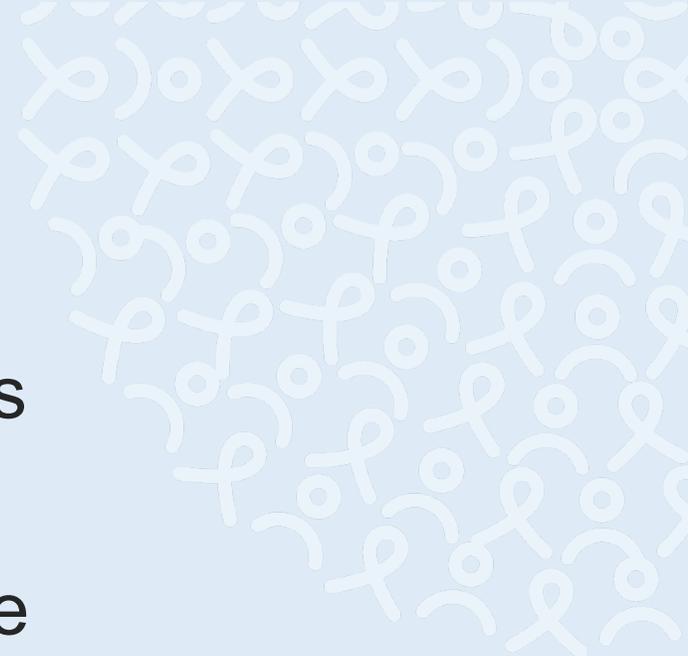
Parce que votre sécurité est importante pour moi, je voudrais vous poser les questions suivantes :

- Est-ce que [partenaire] vous a déjà frappé, donné des coups de pied ou vous a giflé ?
- [Le partenaire] a-t-il déjà menacé de vous faire du mal, vous a-t-il humilié ou contrôlé vos mouvements ?
- [Le partenaire] vous a-t-il déjà forcé à faire quelque chose de sexuel qui vous mettait mal à l'aise ?



Poser des questions sur la VPI parmi les membres des PC

Envisagez des questions adaptées aux populations clés, par exemple :

- Votre partenaire vous a-t-il dévoilé ou menacé de parler à votre famille ou à d'autres de votre orientation sexuelle, de votre identité de genre, de votre profession (travail du sexe) ou de votre consommation de drogue afin de vous nuire ?
 - Votre partenaire a-t-il essayé de contrôler votre processus de transition (dans le cas des clients transgenres) ?
- 



Si quelqu'un répond « non » à toutes les questions sur la violence

- Même si vous soupçonnez qu'une personne est victime de violence, acceptez sa réponse.
 - Faites-lui savoir que vous êtes là pour elle si elle se souvient d'un incident ou si quelque chose se produit à l'avenir.
 - Informez la personne des services existants pour quiconque a vécu des situations de violence.
 - De nombreuses personnes qui se rendent dans les établissements de santé ne s'attendent pas à ce que l'on leur pose des questions sur la violence. Il se peut qu'elles ne soient pas prêtes à partager ces informations. Cependant, après y avoir réfléchi, elles peuvent être prêtes à revenir et à faire part de leurs expériences.
- 

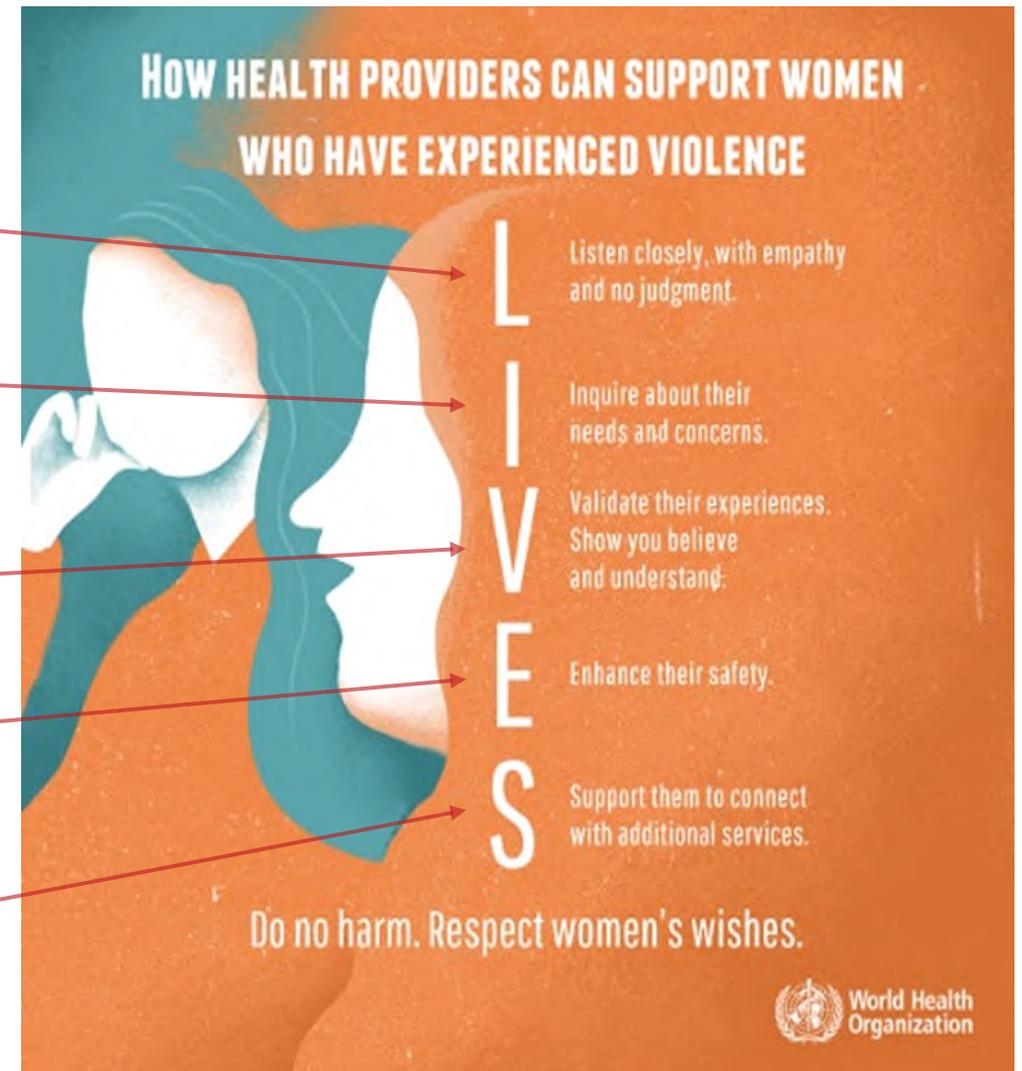


Si quelqu'un répond « oui » à une question sur la violence

- Si quelqu'un révèle des violences, ne la disqualifiez pas simplement de le dépistage index ou ne passez pas à la discussion à propos d'un autre partenaire.
 - Un client qui divulgue la VPI a partagé des informations importantes qui peuvent affecter son adhésion au traitement, sa charge virale et son bien-être général. ***Il faut y remédier immédiatement.***
 - Les révélations de violence doivent être traitées avec une assistance d'urgence. Ne pas le faire peut causer des dommages.
- 

Assistance d'urgence

Tâche	Explication
Ecouter	Écouter attentivement avec empathie et sans porter de jugement
S'enquérir des besoins et des préoccupations	Évaluer et répondre à divers besoins et préoccupations - émotionnels, physiques, sociaux, de sécurité
Valider leurs expériences	Montrer que vous croyez et comprenez, assurez aux victimes qu'elles ne sont pas à blâmer
Renforcer la sécurité	Discuter d'un plan visant à protéger la victime contre d'autres préjudices si la violence se reproduit
Assister	Aider la victime à entrer en contact avec des services supplémentaires



Source: OMS, 2014. Soins de santé pour les femmes victimes d'actes de violence commis par un partenaire intime ou d'actes de violence sexuelle : Manuel clinique.



Écouter attentivement avec empathie et sans porter de jugement

Objectif :

Donnez au survivant une chance de partager ses expériences dans un lieu sûr et privé à une personne attentionnée qui souhaite l'aider.





Activité L : Les compétences d'un bon écoutant

Scénario

Vous avez eu une mauvaise journée. Votre sœur est malade et ses enfants sont chez vous. Vous avez un travail supplémentaire pour l'aider à payer ses frais médicaux. Vous êtes épuisé et votre travail en a souffert. Votre chef de service vous a dit que vous n'étiez pas suffisamment performant. Vous avez également dû payer des frais sur votre facture de téléphone aujourd'hui parce que votre paiement était en retard.

Discussion :

- À qui parleriez-vous de votre journée ?
- Pourquoi choisiriez-vous cette personne ?



L'écoute : les choses à faire et à ne pas faire

L'écoutant doit	L'écoutant doit s'abstenir de
<ul style="list-style-type: none">• Être patient et calme• Faire savoir au client qu'il est à son écoute (hocher la tête, établir un contact visuel, etc.)• Reconnaître comment le client se sent• Laisser le client raconter l'histoire à son propre rythme• Encourager le client à partager ses expériences• Donner au client le temps de réfléchir• Rester concentré sur le client• Respecter les souhaits du client	<ul style="list-style-type: none">• Faire pression sur le client• Regarder sur sa montre ou sembler distrait• Juger le client• Presser le client• Supposer qu'il sait mieux que quiconque• L'interrompre• Terminer les réflexions du client.• Raconter au client ses propres problèmes ou ceux de quelqu'un d'autre• Penser et agir comme s'il pouvait résoudre les problèmes du client



S'enquérir des besoins et des préoccupations

Objectif :

Comprendre ce qui est le plus important pour le client. Respecter ses souhaits et répondre à ses besoins.





Techniques pour s'enquérir des besoins et des préoccupations

Technique	Exemple
Formuler vos questions de manière à l'inciter à parler.	De quoi voulez-vous parler ?
Poser des questions ouvertes qui encouragent le patient à parler.	Qu'est-ce que vous en pensez ?
Répétez ou reformulez ce que la personne dit pour vérifier votre compréhension.	Vous avez dit que vous vous sentiez très frustré.
Reproduire les sentiments exprimés par le patient.	Il semble que vous soyez en colère à ce sujet.
Creuser si nécessaire.	Pourriez-vous m'en dire plus à ce sujet ?
Demandez des précisions si vous ne comprenez pas.	Pouvez-vous expliquer cela à nouveau, s'il vous plaît ?
Aider le patient à identifier et à exprimer ses besoins et ses préoccupations.	Y a-t-il quelque chose dont vous avez besoin ou qui vous préoccupe ?
Résumer ce que le patient a dit.	Vous semblez dire que...



Activité M. Renseignez-vous sur les besoins et les préoccupations (1)

Déclaration du client n°1 : « Mon petit ami m'humilie devant mes enfants. »

Technique : Encouragez le survivant à parler

A. Pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet ?



Options

A. Pouvez-vous m'en dire plus ?

B. Il semble que vous vous sentiez en colère à ce sujet

C. Pouvez-vous expliquer cela à nouveau, s'il vous plaît

D. Y a-t-il quelque chose dont vous avez besoin ou qui vous préoccupe?

E. Vous semblez dire ça...?



Activité M . Renseignez-vous sur les besoins et les préoccupations (2)

Déclaration du client n°2 :

« Mon partenaire a menacé de me faire du mal dans le passé. J'ai tellement peur. »

Technique : Vérifiez votre compréhension

E. Il semble que les menaces de votre partenaire vous amènent à vous inquiéter pour votre sécurité. Est-ce correct ?



Options

- A. De quoi aimerais-tu parler ?
- B. Il semble que vous vous sentiez en colère à ce sujet
- C. Pouvez-vous expliquer cela à nouveau, s'il vous plaît ?
- D. Y a-t-il quelque chose dont vous avez besoin ou qui vous préoccupe ?
- E. Il semble que les menaces de votre partenaire vous amènent à vous inquiéter pour votre sécurité. Est-ce correct ?



Activité M. Renseignez-vous sur les besoins et les préoccupations (3)

Déclaration du client n°3 : « Mon partenaire est très imprévisible. J'essaye de le garder heureux mais parfois il se met en colère sans raison. La situation s'empire ces derniers temps. »

Technique : Aider le survivant à identifier et à exprimer ses besoins et ses préoccupations immédiats

D. Quelle est votre plus grande préoccupation en ce moment ?



Options

- A. Comment vous sentez-vous à propos de ça ?
- B. Vous avez mentionné que vous vous sentiez très frustré.
- C. Pouvez-vous expliquer cela à nouveau, s'il vous plaît ?
- D. Quelle est votre plus grande préoccupation en ce moment ?
- E. Vous semblez dire que vous semblez inquiet.



Valider

Objectif :

Faire savoir à la victime qu'il est courant de ressentir ce qu'elle ressent, qu'elle peut exprimer son ressenti en toute sécurité et que chacun a le droit de vivre sans violence.



Valider : Messages à utiliser

- « Merci de partager cela avec moi. »
- « C'est bien d'en parler. »
- « Vous n'êtes pas seule. Malheureusement, beaucoup d'autres sont aussi confrontées à ce problème. »
- « Tout le monde mérite de se sentir en sécurité à la maison. »
- « Je suis ici pour vous soutenir et vous expliquer vos options. »
- « Ce n'est pas votre faute. »
- « Ce qui est arrivé n'a aucune justification ou excuse. »
- « Vous avez de la valeur, ainsi que votre vie et votre santé. »



Activité N : Pratique sur la manière d'agir

- Déclaration de la victime n°1 : Mon partenaire menace de dire à ma famille que je suis homosexuel si j'essaie de le quitter.
- Déclaration de la victime n°2 : Mon petit ami refuse d'utiliser un préservatif, même si je sais qu'il a d'autres partenaires. Chaque fois que j'essaie d'en parler, il menace de me chasser, mes enfants et moi.
- Déclaration de la victime n°3 : Un client m'a violée et j'ai peur qu'il ne revienne me faire du mal à nouveau.



Valider : Messages à éviter

Les déclarations à éviter

- Blâmer la victime
- Dire quelque chose qui porte un jugement sur ce que la victime a fait ou fera
- Douter de l'histoire de la victime ou la faire subir un interrogatoire
- Dire quelque chose qui pourrait minimiser les sentiments de la victime
- Enseigner, commander ou ordonner
- Lui recommander de changer de profession, d'orientation sexuelle ou d'identité de genre pour éviter la violence

Évitez les questions qui pourraient suggérer une faute

- Pourquoi portiez-vous des vêtements aussi révélateurs ?
- Qu'avez-vous fait pour mettre l'auteur en colère ?
- Si vous aviez vraiment peur, pourquoi n'avez-vous pas couru ou crié ?
- Pourquoi choisissiez-vous de vous mettre dans des situations à risque ?



Renforcer la sécurité

Objectif :

Aider à évaluer la situation de la victime et à établir un plan pour sa sécurité future.





Poser des questions sur la sécurité

- Avez-vous des inquiétudes quant à votre sécurité ou à celle de vos enfants (le cas échéant) ?
 - Si le client est certain qu'il n'y a pas de risque, rappelez-lui qu'il existe des mesures qu'il peut prendre pour accroître sa sécurité et que vous êtes là pour en discuter avec lui si il le souhaite.
 - Si la personne n'est pas sûre, ou si elle souhaite de l'aide pour réfléchir au risque, consultez la diapositive suivante.
 - Si le client s'inquiète pour sa sécurité, passez directement à la planification de la sécurité.
- 



Évaluer les risques

Si une personne n'est pas sûre d'être en sécurité avec son partenaire intime, les questions suivantes peuvent aider à déterminer le risque élevé de violence immédiate.

- La violence physique a-t-elle augmenté ou s'est-elle aggravée au cours des six derniers mois ?
 - Votre partenaire a-t-il déjà utilisé une arme ou vous a-t-il déjà menacé avec une arme ?
 - Votre partenaire a-t-il déjà essayé de vous étrangler ?
 - Pensez-vous que votre vie pourrait être en danger ?
 - Votre partenaire vous a-t-il déjà battue pendant que vous étiez enceinte ?
 - Votre partenaire est-il violemment ou constamment jaloux de vous ?
- 



Si le risque de violence immédiate est élevé

- Si la personne répond « oui » à trois de ces questions ou plus, elle peut être exposée à un risque immédiat de violence particulièrement élevée.
 - Vous pouvez dire : « Je m'inquiète pour votre sécurité. Discutons de ce qui peut être fait pour vous protéger. »
 - En fonction des préférences de la personne, de son réseau social et de ce qui est sûr pour elle, contacter la police et/ou l'aider à trouver un autre endroit où habiter- comme la maison d'un ami ou d'un parent, un refuge ou une église - peut être une option.
- 

Planification de la sécurité

- Si la personne signale qu'elle s'inquiète pour sa sécurité ou celle de ses enfants, utilisez ces questions pour élaborer un plan de sécurité.
- Souvenez-vous de ne pas lui dire ce qu'elle doit faire ; utilisez plutôt les questions pour lui permettre de trouver ses propres solutions.

Outil de travail

Plan de sécurité

Lieu sûr où aller	Si vous deviez quitter votre maison à la hâte, où pourriez-vous aller ?
Plan pour les enfants	Partiriez-vous seule ou emmèneriez-vous vos enfants ?
Transport	Comment gagnerez-vous ce lieu sûr ?
Objets à emporter	Aurez-vous besoin d'emporter des documents, des clés, de l'argent, des vêtements ou d'autres objets quand vous partirez ? Qu'est-ce qui est essentiel ?
	Pouvez-vous rassembler ces objets dans un lieu sûr ou les laisser à quelqu'un, au cas où ?
Finances	S'il vous faut partir, avez-vous accès à de l'argent ? Où cet argent est-il rangé ? Pouvez-vous le prendre en cas d'urgence ?
Soutien dans le voisinage	Y a-t-il un voisin à qui vous puissiez parler de la violence et qui pourrait appeler la police ou venir avec de l'aide s'il entend des bruits de dispute chez vous ?



Activité O. Stratégies de sécurité pendant le COVID-19

1. Le prestataire peut demander : Pouvez-vous organiser un mot de code avec lequel vous pouvez envoyer un SMS ou appeler quelqu'un qui indique que vous avez besoin d'une aide immédiate ?
2. Le prestataire peut demander : Y a-t-il une pièce ou un endroit dans votre maison où vous avez une certaine intimité (comme une salle de bain où l'eau pourrait couler pour couvrir le son) ?
3. Le prestataire peut demander : Avez-vous un ami avec qui vous pourriez vous mettre à l'abri si la maison n'est pas sécuritaire ?
4. Le prestataire peut demander : Y a-t-il des armes à la maison qui peuvent être retirées (même à court terme) ?
5. Le prestataire peut partager les noms et les coordonnées des organisations fournissant un soutien financier pour les voyages, les services d'urgence ou le soutien nutritionnel.
6. Le prestataire peut partager des informations mises à jour sur les services de VBG encore disponibles, même en tenant compte des couvre-feux liés au COVID et des restrictions de mouvement.

Indiquez dans le chat le numéro de chaque stratégie qui, selon vous, pourrait fonctionner dans votre contexte.



Assistance

Objectif :

Mettre la victime en contact avec d'autres ressources pour ses besoins sanitaires, sociaux et juridiques, car ses besoins dépassent généralement ce qui peut être fourni dans l'établissement de santé.

Activité P. Répondre aux besoins des survivants



	Services (potentiellement) nécessaires	Lieu de disponibilité	Détails
Services de santé physique et mentale	<ul style="list-style-type: none">• Traitement des blessures en urgence• Dépistage, prophylaxie et soins du VIH et des IST• Contraception d'urgence• Kits de viol/examen médico-légal• Vaccins pertinents• Dépistage et traitement de la dépression et du stress post-traumatique		
Services sociaux	<ul style="list-style-type: none">• Assistance psychosociale (groupes d'assistance, conseils en cas de crise)• Sécurisation/remplacement des documents d'identité• Logement• Aide financière• Garde d'enfants• Aide à l'éducation• Assistance alimentaire• Interprètes		
Services juridiques	<ul style="list-style-type: none">• Informations sur leurs droits• Informations sur les procédures d'application de la loi• Assistance des instances d'application de la loi• Conseiller juridique• Capacité de faire une déclaration/ de documenter le cas• Possibilité de demander réparation en cas d'arrestation injustifiée• Accès aux ARV même pendant l'incarcération		



Activité Q. De quoi auriez-vous besoin ?

Scénario

Imaginez que vous essayez de vous faire vacciner contre le COVID-19. Un agent de santé vous dit: « Allez à l'organisation A. Ils vous aideront. »

- De quelles informations avez-vous besoin sur l'organisation A ?
 - Heures d'ouverture
 - Coordonnées (et, idéalement, une personne de contact)
 - Adresse
 - Pour savoir si je suis éligible pour recevoir le vaccin

Processus de référence dans la province / le district X

[L'équipe de pays doit ajouter des informations sur le processus d'orientation vers les services post-violence, le cas échéant.]

LES SERVICES DE SANTÉ	LES SERVICES SOCIAUX	LES SERVICES JURIDIQUES
[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :	[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :	[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :
[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :	[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :	[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :



Une note sur les services cliniques immédiats

- La prophylaxie post-exposition (PPE) peut prévenir l'infection par le VIH.
 - Si une personne peut avoir été exposée au VIH (par exemple, lors d'un viol), elle doit commencer la PPE dans les 72 heures qui suivent l'acte.
- La contraception d'urgence empêche l'ovulation afin d'éviter une grossesse non désirée.
 - Si une femme est exposée à un risque de grossesse non planifiée (par exemple, à la suite d'un viol), elle peut prendre une contraception d'urgence dans les 72/120 heures (en fonctions des lignes directrices locales).

[L'équipe pays doit inclure des informations sur la procédure locale d'accès à la PPE et à la contraception d'urgence]



Fournir des informations et orienter vers les ressources disponibles

Lors de la diffusion d'informations et d'orientation :

- Donnez des informations imprimées sur papier (mais n'oubliez pas de les prévenir au cas où des documents pourraient être portés à la connaissance de l'agresseur)
- Soyez au courant des informations spécifiques sur les lieux de référence ; ne référez personne à un endroit/un service que vous ne connaissez pas
- Demandez à la victime si elle souhaite être accompagnée vers des ressources ou si elle souhaite que vous appeliez à l'avance (également appelé orientation active), et si oui, prenez les dispositions nécessaires
- Ne faites pas pression sur la victime pour qu'elle accepte une orientation ou qu'elle donne des détails sur un incident
- Offrez-vous comme ressource si elle veut être orientée à l'avenir



Identifier les forces et les réseaux existants

- **Aider les victimes à identifier et à utiliser leurs forces existantes :**
 - « Qu'est-ce qui vous a aidé à faire face à des moments difficiles dans le passé ? »
 - « Quelles activités vous aident lorsque vous vous sentez anxieuses ? »
 - « Comment ce qui vous a aidé dans le passé pourrait-il vous être utile aujourd'hui ? »
- **Aidez les victimes à explorer les réseaux d'assistance existants :**
 - « Lorsque vous ne vous sentez pas bien, avec qui aimez-vous être ? »
 - « Qui vous a aidé dans le passé ? Pourraient-ils être utiles maintenant ? »
 - « Y a-t-il des personnes en qui vous avez confiance et à qui vous pouvez parler ? »



Activité R. Tout voir ensemble

Scénario

Une femme de 18 ans a été testée séropositive il y a deux semaines. Maintenant, lors d'une visite de suivi, le prestataire lui pose des questions sur ses partenaires sexuels dans le cadre des dépistages index.

Elle révèle que son petit ami depuis deux ans est extrêmement violent verbalement et l'a menacée de violence physique à plusieurs reprises.

Liste de contrôle des observateurs

- Poser des questions sur la violence
- Écouter attentivement avec compassion et sans porter de jugement
- Se renseigner sur leurs besoins et leurs préoccupations
- Valider leurs expériences
- Renforcer leur sécurité
- Les aider à se connecter à des services supplémentaires



Activité S. Devoir n°2 : Pratiquer comment répondre à la violence

- En groupes de trois, faites une rotation pour que chaque personne soit à la fois victime, travailleur de santé et observateur. Imaginez que vous effectuez des dépistages index et que vous devez vous renseigner sur la VPI.
- Au cours de l'interaction, l'agent de santé utilisera ses compétences pour poser des questions sur la VPI et apporter une assistance d'urgence, notamment en orientant la victime vers les services qu'elle souhaite.
- Une fois chaque interaction terminée, l'observateur donne un feedback sur les compétences figurant sur la liste de contrôle, qui ont été utilisées, qui ont bien fonctionné et qui pourraient être améliorées.

Liste de contrôle des observateurs

- Poser des questions sur la violence
- Écouter attentivement avec compassion et sans porter de jugement
- Se renseigner sur leurs besoins et leurs préoccupations
- Valider leurs expériences
- Renforcer leur sécurité
- Les aider à se connecter à des services supplémentaires



Groupes pour les devoirs n°2

- Groupe A

- Nom 1
- Nom 2
- Nom 3

- Groupe B

- Nom 1
- Nom 2
- Nom 3

- Groupe C

- Nom 1
- Nom 2
- Nom 3

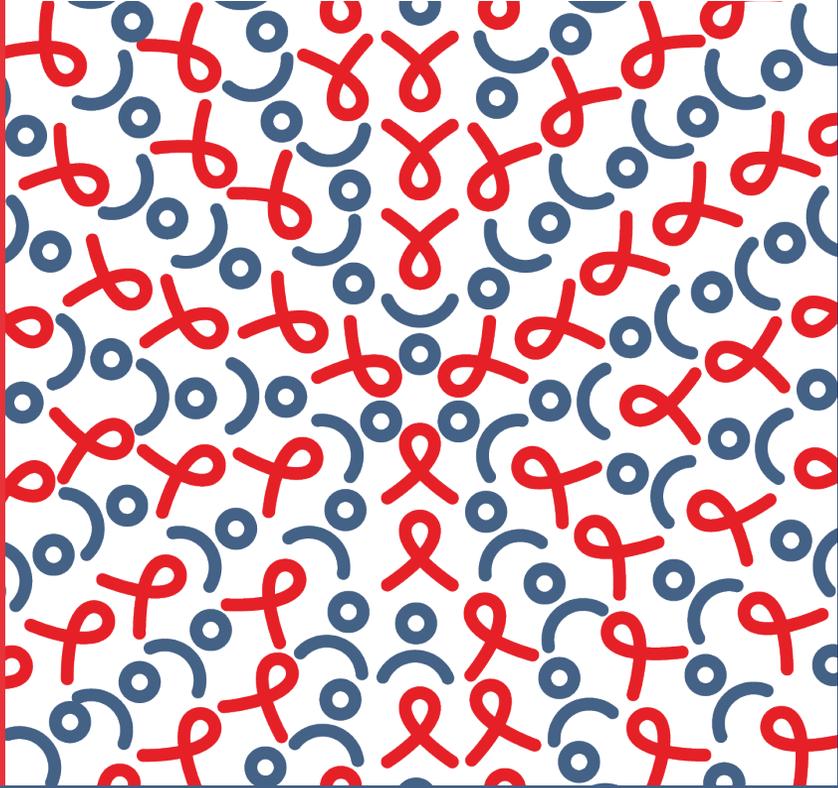
La première personne de chacun des groupes doit écrire aux autres membres du groupe pour fixer un moment pour pratiquer les compétences LIVES. Vous aurez besoin d'au moins 1 heure ensemble.

Lorsque vous envoyez une invitation aux autres membres du groupe, copiez la facilitatrice : ***insérer l'adresse EMAIL***. Cette personne n'assistera pas à la réunion mais pourra constater que la pratique a été planifiée.



Activité T. Évaluation : Jour 2

- **INSÉRER LE LIEN VERS L'ÉVALUATION ICI**
- Veuillez remplir cette enquête.
- C'est anonyme.
- Nous apporterons des modifications en fonction de vos commentaires.



DISCUSSION SUR LES DEVOIRS ET RÉCAPITULATIF DU JOUR 2



Activité U. Questions sur le Mentimeter du jour 2

- **INSÉRER LE LIEN VERS LE QUIZ MENTIMETER ICI**



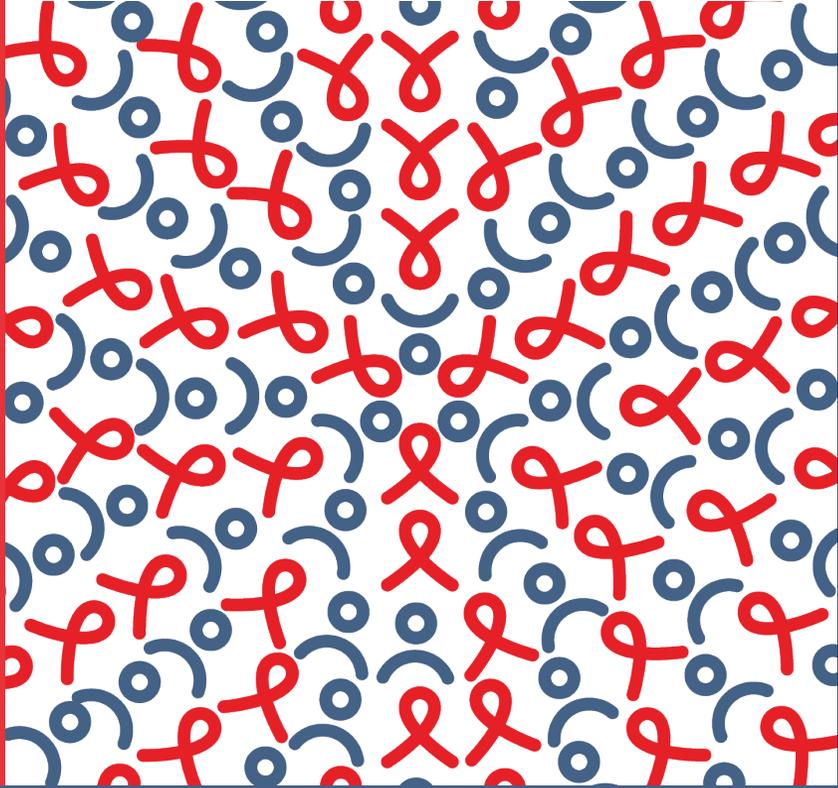


Activité V. Discussion sur les devoirs n°2

- Chaque groupe partage ses réflexions sur l'utilisation de LIVES (afficher les groupes de la diapositive 88)
 - Décrivez deux choses qui se sont bien déroulées dans votre groupe
 - Décrivez deux choses difficiles
- Si un autre groupe a déjà partagé une réponse similaire à votre expérience, partagez une autre chose qui s'est bien passée ou qui a été difficile.

Liste de contrôle des observateurs

- Poser des questions sur la violence
- Écouter attentivement avec compassion et sans porter de jugement
- Se renseigner sur leurs besoins et leurs préoccupations
- Valider leurs expériences
- Renforcer leur sécurité
- Les aider à se connecter à des services supplémentaires



QUESTIONS PRATIQUES



Objectif de la session

- Répondez aux questions courantes sur l'offre de VIES aux survivants de violence.





Activité W. Foire aux questions

1. Que faire si le client dit qu'il n'y a pas de violence, mais que je sais/crois qu'il y en a ?
2. Que se passe-t-il si le client ne considère pas la violence qu'il subit comme un problème ?
3. Que se passe-t-il si le client ne veut pas de services d'assistance ?
4. Qu'en est-il du suivi avec le client après qu'il a révélé des actes de violence ?
5. Si un client déclare que le partenaire A est violent, ce dernier ne peut-il pas être notifié ?
6. Que se passe-t-il si un enfant révèle des actes de violence ?
7. Que faire si je suis obligé/e d'informer les forces de l'ordre des révélations de violence ?
8. Comment savoir quels services de VPI sont disponibles pour la victime ?
9. Comment gérer le temps ?

En groupe, passez en revue la question qui vous a été assignée.

Prenez quatre minutes pour discuter de votre réponse.

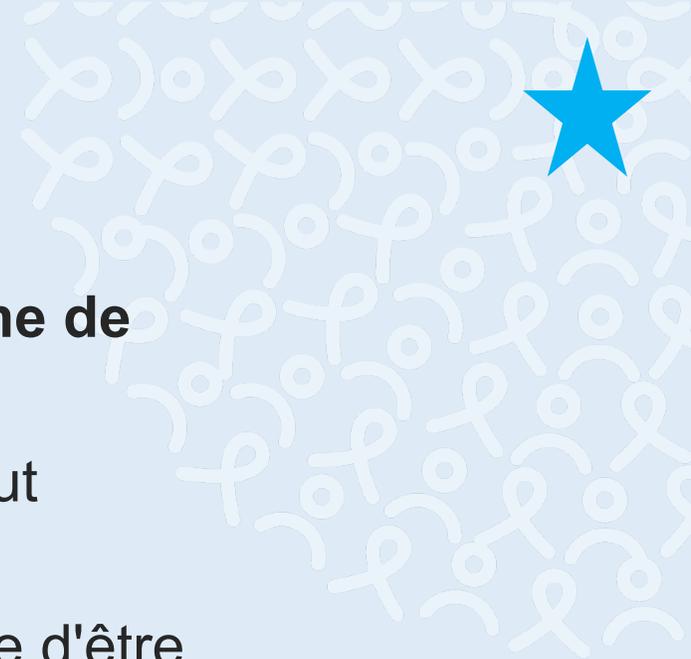
Vous aurez une minute pour partager vos suggestions.



Activité W. Foire aux questions 1

Que faire si le client dit qu'il n'y a pas de violence, mais que je sais/crois qu'il y en a ?

- Si la personne ne souhaite pas partager, ne faites pas pression sur elle.
- Rappelez-lui les effets néfastes de la violence sur la santé (telles que la difficulté à prendre les ARV).
- Faites-lui connaître les services disponibles pour les personnes victimes de violence.
- Faites-lui savoir qu'elle peut revenir à tout moment pour faire part, par exemple, d'une nouvelle expérience de violence ou d'un souvenir qu'elle souhaite partager
- Proposer-lui une visite de suivi.



Activité W. Foire aux questions 2

Que faire si le client ne considère pas son expérience comme de la violence ?

- Parfois, les gens banalisent la violence qu'ils subissent, surtout lorsqu'il s'agit de violence émotionnelle.
- Vos réponses peuvent faire savoir à la personne qu'elle mérite d'être traitée avec respect et se sentir en sécurité dans son propre foyer.
- Faites savoir à la personne que la violence qu'elle subit peut lui causer du tort, y compris des problèmes de santé, et que vous vous souciez de sa santé.
- Dites-lui que si elle souhaite être mise en contact avec des services ou parler davantage de la question à l'avenir, vous serez là pour elle.
- Expliquez-lui les services disponibles.
- Proposez-lui de programmer une visite de suivi.



Activité W. Foire aux questions 3

Que faire si le client ne veut pas de services d'assistance ?

- Le prestataire lui donne des informations et lui pose des questions pour l'aider à prendre une décision. Il ne prend pas les décisions à sa place. Cela rend le pouvoir au client.
- Pousser quelqu'un à accepter des services n'est pas efficace. Cela peut signifier que le client
 - promet de se rendre à un service et ne le fait tout simplement pas ET/OU
 - s'inquiète de vous avoir laissé tomber en n'y allant pas et de ne pas revenir vers vous à l'avenir
- Si vous avez expliqué la disponibilité et les avantages des services disponibles et que le client ne veut pas utiliser ces services, il faut pouvoir l'accepter.
- Faites savoir à la personne que vous êtes là pour elle à l'avenir, y compris si elle décide qu'elle aimerait être en contact avec des services d'assistance.





Activité W. Foire aux questions 4



Qu'en est-il du suivi du client ?

- Si vous offrez des services cliniques post-violence tels que la PEP ou la contraception d'urgence, suivez les directives de l'OMS concernant les visites futures programmées.
- Si, en tant que travailleur de la santé, vous référez le client au conseiller/psychologue de votre site et que ce membre du personnel joue un rôle de gestion de cas, vous n'avez pas besoin d'effectuer un suivi concernant la violence.
- S'il n'y a personne pour s'assurer de l'orientation complète, demandez au client si vous pouvez appeler le service d'orientation pour vous assurer que le client est bien arrivée.
- Si vous êtes la seule personne à qui le client a parlé de la violence et qu'elle ne souhaite pas être orientée vers d'autres services, proposez-lui une visite de suivi ou un appel téléphonique.*

* *Si vous voulez les contacter par téléphone, demandez leur comment et quand vous pouvez les appeler en toute sécurité sans les mettre en danger.*



Activité W. Foire aux questions 5

Si un client déclare que le partenaire A est violent, la notification des partenaires ne peut pas avoir lieu pour le partenaire A?

- Toutes les décisions finales relatives à la notification des partenaires doivent être prises par le client
- Toutefois, les prestataires devraient recommander que la notification du partenaire ne soit pas effectuée dans les cas où il existe un risque de violence
- Le prestataire peut proposer d'autres moyens d'entrer en contact avec le partenaire, tels que des visites de porte-à-porte dans la communauté où vit le partenaire violent, qui ne comportent pas le même risque pour le client



Activité W. Foire aux questions 6

Que se passe-t-il si un enfant révèle des actes de violence ?

- Les compétences de cette formation sont destinées aux victimes adultes
- Veuillez mettre les enfants en contact avec des ressources/du personnel qui ont été formés pour aider les enfants qui ont été victimes d'abus
- **Fournissez ici les coordonnées locales pertinentes pour les services de protection de l'enfance**



Activité W. Foire aux questions 7

Et si je suis obligé/e d'informer les forces de l'ordre des divulgations de violence ?

- Si vos lois vous obligent à signaler la violence aux forces de l'ordre, vous devez le dire au client avant de lui poser des questions sur ses expériences de violence. Vous pouvez dire, par exemple: « Ce que vous me dites est confidentiel, ce qui signifie que je ne parlerai à personne d'autre de ce que vous partagez avec moi. La seule exception à cela est... »
- Assurez le client qu'en dehors de ce rapport obligatoire, vous ne le direz à personne sans l'autorisation du client.



Activité W. Foire aux questions 8

Comment savoir quels services de VPI sont disponibles pour le survivant ?

- Chaque clinique doit avoir un répertoire de services qui répertorie les services locaux de VBG.
- L'annuaire de services doit être tenu à jour.
- Aider à connecter les clients à d'autres services de VBG est l'un des rôles centraux du prestataire. Il est ainsi impératif de se familiariser avec les services de référence.

LES SERVICES DE SANTÉ	LES SERVICES SOCIAUX	LES SERVICES JURIDIQUES
[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :	[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :	[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :
[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :	[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :	[Nom de l'organisation/la structure]. Heures : Lieu : Point focal : Téléphone : Courriel : Services disponibles : Populations couvertes :



Activité W. Foire aux questions 9

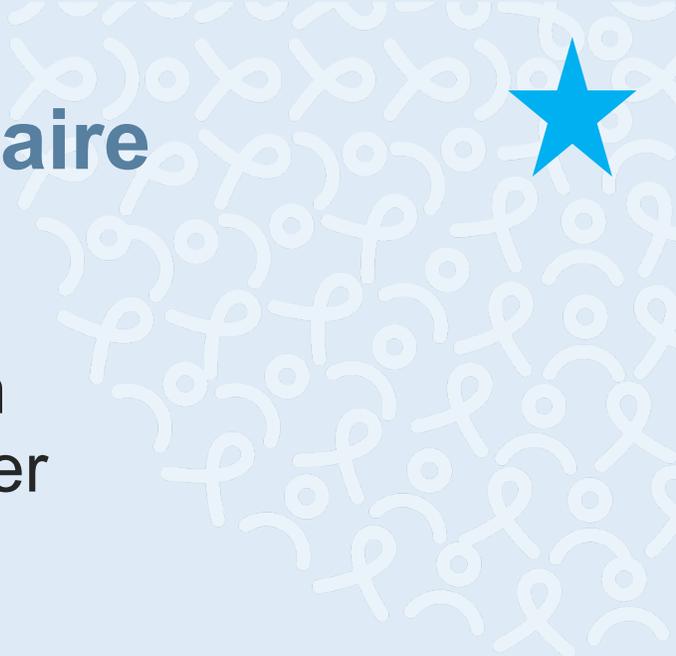
Comment gérer le temps ?

- De nombreux prestataires craignent de ne pas avoir le temps de faire toute la vie avec des clients qui révèlent de la violence.
- Il est peu probable que tous vos clients aient besoin du soutien de LIVES. Si c'est un problème constant, utilisez les données de S&E que vous collectez pour plaider pour plus de personnel et plus de services pour les survivants de la violence sur les sites spécifiques qui en ont le plus besoin.
- Le fait de savoir que votre client est victime de violence et de l'aider à gérer la violence dans sa vie améliorera ses résultats en matière de VIH, car vous pouvez mieux le soutenir et aider à le relier à un autre soutien. C'est votre objectif en tant que prestataire.
- Si vous ne pouvez pas compléter tous les LIVES, veuillez fournir L, I, V, puis, si le client accepte et qu'une autre personne qualifiée avec une expertise en IPV est sur place, envisagez de transférer le client à cette personne pour fournir E et S.
 - Si cette personne n'est pas disponible ou si le client ne souhaite pas recevoir de services d'une autre personne, fournissez l'ensemble de LIVES.





Activité X. Que pourrait penser un prestataire de chacun de ces clients ? (Partie 1)



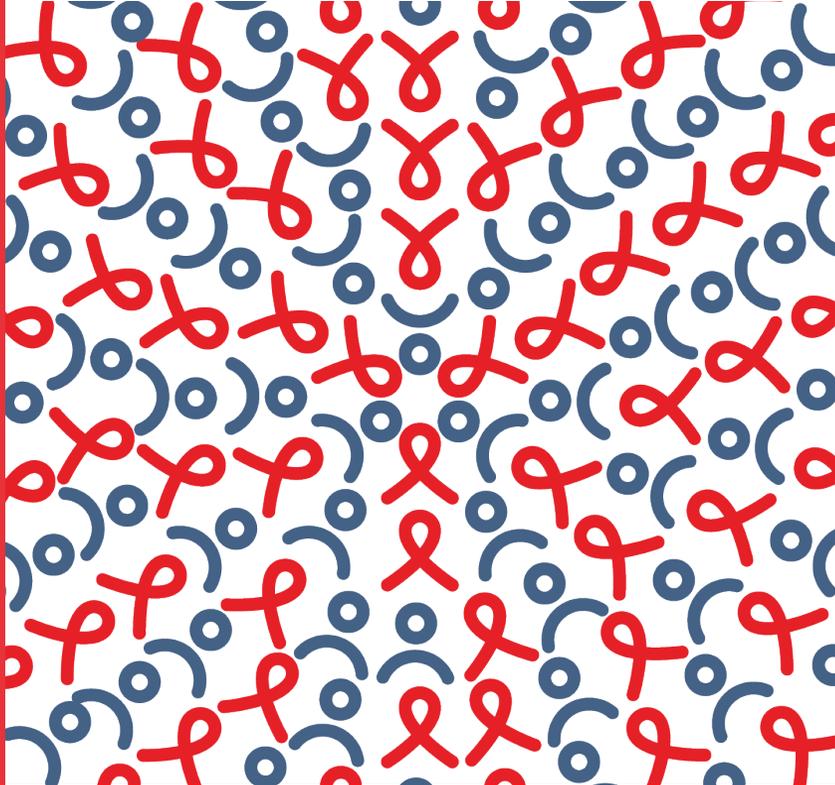
- Une femme qui s'injecte des drogues se présente en retard aux rendez-vous et ne parvient pas à récupérer ses ARV de manière régulière.
- Un professionnel du sexe dit à son médecin qu'il demande toujours à ses clients d'utiliser des préservatifs, mais il est testé positif pour la chlamydia.
- Une travailleuse du sexe hurle après une infirmière quand l'infirmière lui dit qu'elle devra attendre une heure.
- Une femme transgenre se présente à un rendez-vous. Le prestataire peut sentir la bière sur ses vêtements.



Activité X. Que pourrait penser un prestataire de chacun de ces clients ? (Partie 2)



- Une femme qui s'injecte des drogues, **dont le partenaire qui la contrôle ne lui permet pas d'aller à la clinique**, se présente en retard aux rendez-vous et ne parvient pas à récupérer ses ARV de manière régulière.
- Un professionnel du sexe dit à son médecin qu'il demande toujours à ses clients d'utiliser des préservatifs, mais il est testé positif pour la chlamydia **parce qu'un client violent l'a forcé à avoir des relations sexuelles sans préservatif**.
- Une travailleuse du sexe **qui vient d'être expulsée de chez elle et qui n'a pas dormi depuis deux nuits** hurle après une infirmière quand l'infirmière lui dit qu'elle devra attendre une heure.
- Une femme transgenre **qui boit de l'alcool pour oublier avoir été abusée sexuellement à l'adolescence** se présente à un rendez-vous. Le prestataire peut sentir la bière sur ses vêtements.



SESSION : ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES LIÉS AU DÉPISTAGE INDEX

Objectif de la session

- Comprendre les directives PEPFAR sur les dépistages index sûrs et éthiques en ce qui concerne les « événements indésirables. »

Mettre en œuvre des services de dépistage index sûrs et éthiques

- Le risque zéro n'existe pas ; tous les programmes de dépistage du VIH comportent certains risques.
- Ce niveau peut être augmenté pour le dépistage index en raison des possibilités de divulgation accidentelle d'informations confidentielles concernant le client et son ou ses partenaires, de violations du consentement et d'autres événements indésirables.
- Tous les programmes soutenus par le PEPFAR doivent prendre des mesures pour **mettre en place des services de dépistage index sûrs et éthiques** en :
 1. Contrôlant la **conformité des sites et des professionnels de santé aux normes requises** pour le dépistage index.
 2. Obtenant un **consentement éclairé** avant de procéder à une entrevue de sélection et avant de contacter les partenaires.
 3. Réalisant une évaluation des risques de VPI pour chaque partenaire désigné et en fournissant des services appropriés aux survivant/es de violence.
 4. Mettant en œuvre un mécanisme solide pour détecter, surveiller, signaler et suivre un **événement indésirable** associé aux services de dépistage index.
 5. Utilisant **l'assurance qualité et la responsabilité** pour remédier à toute lacune dans la prestation des services de dépistage index.





Un événement indésirable lié au dépistage index est un incident qui entraîne un préjudice pour le client ou d'autres personnes *en raison de leur participation à des services de dépistage index*

1. Menaces de préjudice physique, sexuel ou émotionnel pour le *client index, son (ses) partenaire(s) ou les membres de sa famille, ou pour le prestataire de dépistage index*
2. Présence d'un préjudice physique, sexuel ou émotionnel pour le client index, son/ses partenaire/s sexuel/s ou son/ses partenaire/s de drogues injectables ou les membres de sa famille, ou pour le prestataire de services de dépistage index
3. Menaces ou incidences de préjudice économique (par exemple, perte d'emploi ou de revenu) pour le client index, son ou ses partenaires ou les membres de sa famille
4. Abandon ou retrait forcé d'enfants de moins de 19 ans du foyer
5. Refus d'un traitement contre le VIH ou d'autres services
6. Divulgence forcée ou non autorisée du nom ou des informations personnelles d'un client ou d'un contact
7. Absence de consentement pour la participation au dépistage index et/ou pour la notification des partenaires
8. Stigmatisation ou criminalisation au niveau du site de santé (par exemple, partage d'informations personnelles avec le système de justice pénale sur le membre d'une population clé/un PVVIH cherchant des soins)



Activité Y. Lesquels de ceux-ci sont déjà en place ?

1. Les droits des patients sont-ils affichés (affiche, prospectus, matériel éducatif) dans l'établissement de santé ?
2. Plusieurs mécanismes pour déposer une plainte ?
3. Le registre des dépistages index recueille les informations nécessaires ?
4. Un système de suivi et de notification des événements indésirables, y compris un responsable de site désigné pour les enquêter ?
5. Formulaires pour capturer les événements indésirables ?
6. Les prestataires posent des questions sur les événements indésirables ?
7. Les prestataires aident-ils lorsque des événements indésirables sont signalés ?

Passez en revue ce résumé des exigences relatives aux événements indésirables.

Lequel avez-vous déjà en place? Tapez maintenant les chiffres pertinents dans la messagerie.

Exigences au niveau de la clinique(1)

- Les droits des patients sont affichés dans l'établissement de santé et dans le bureau de l'OSC. Il doit contenir des informations qui:
 - permettent au client de savoir qu'il n'est pas obligé de participer au dépistage
 - Rappelent aux clients leurs droits tels que la confidentialité
 - Donnent aux clients la possibilité de déposer une plainte, y compris de manière anonyme

Poster available: <https://www.pepfarsolutions.org/resourcesandtools-2/2020/7/10/pepfar-guidance-on-implementing-safe-and-ethical-index-testing-services?rq=index%20testing>.

Les droits de *mon* PATIENT

Dans cet établissement de santé, vous avez le droit de recevoir des services médicaux qui sont :

- ✓ **Volontaires** (vous devez être informé des avantages et des risques des services et des traitements proposés dans cette clinique afin de pouvoir prendre des décisions en connaissance de cause. Vous pouvez dire non à tout service ou test médical que vous ne voulez pas recevoir).
- ✓ **Sans contrainte** (le refus à un service quelconque n'affectera pas votre droit à recevoir d'autres services de santé dans cet établissement).
- ✓ **Fournis de manière non discriminatoire** (Vous devez être traité en tant qu'individu avec respect et dignité. Vous ne devez pas faire l'objet d'une discrimination fondée sur votre âge, votre sexe, votre orientation sexuelle ou toute autre caractéristique personnelle).
- ✓ **En sécurité** (Vous ne devez pas vous sentir menacé, harcelé ou lésé en raison des services que vous avez reçus).
- ✓ **De haute qualité** (Tous les services doivent répondre aux normes nationales).
- ✓ **Confidentiels** (Vos informations personnelles doivent rester privées et sécurisées et ne doivent être partagées avec personne en dehors de l'équipe soignante).

Vous avez le **droit de déposer une plainte** si vous estimez que les services que vous avez reçus dans cet établissement n'ont pas respecté ces droits.

Pour déposer une plainte, veuillez remplir le **formulaire de plainte du patient** et le placer dans la boîte sécurisée près du bureau d'enregistrement. Vous pouvez également appeler le conseil consultatif communautaire au xxx xxx xxx. Il peut déposer une plainte en votre nom si vous ne vous sentez pas à l'aise de le faire seul.

Exigences au niveau de la clinique(2)

- Plusieurs mécanismes pour déposer une plainte en cas d'événement indésirable
 - Boîtes à suggestions dans les établissements de santé
 - Lignes téléphoniques d'urgence
 - Soumissions en ligne
 - Enquêtes auprès des clients (LINK)
- Les plaintes devraient pouvoir être déposées de manière anonyme

Formulaire disponible : <https://www.pepfarsolutions.org/resourcesandtools-2/2020/7/10/pepfar-guidance-on-implementing-safe-and-ethical-index-testing-services?rq=index%20testing>.

FORMULAIRE DE PLAINTE D'UN CLIENT POUR LES SERVICES VIH

Instructions : Vous avez le droit de recevoir des services qui respectent vos besoins en tant que personne et qui sont exempts de discrimination. Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés ou que vous avez reçu des services de santé inadéquats, nous vous demandons de remplir ce formulaire afin que nous puissions améliorer nos services. Vous pouvez choisir de rendre votre plainte anonyme ou confidentielle.

Anonyme : vous avez choisi de ne pas nous communiquer d'informations personnelles. Cela signifie que nous ne serons pas en mesure de vous identifier.

Confidentielle : Vous pouvez nous communiquer votre nom et votre numéro de téléphone. Nous pouvons utiliser ces informations pour vous contacter et vous poser des questions supplémentaires sur votre plainte. Nous ne partagerons pas vos informations personnelles avec les personnes impliquées dans le traitement de votre plainte.

INFORMATIONS VOUS CONCERNANT

Date d'aujourd'hui : _____
Souhaitez-vous que cette plainte soit Confidentielle ? Anonyme ? (veuillez passer à la section suivante)
Votre nom : _____
Votre adresse : _____
Votre numéro de téléphone : _____ Courriel (si vous en avez) : _____

INFORMATION A PROPOS DE VOTRE PLAINTE

Date à laquelle l'incident s'est produit : _____ Heure à laquelle l'incident s'est produit : _____
Lieu où l'incident s'est produit : _____
Nom des travailleurs de la santé concernés (s'ils sont connus) : _____
Veuillez nous dire ce qui s'est passé : _____

INFORMATIONS SUR LA MANIÈRE DONT VOUS PENSEZ QUE NOUS POUVONS AMÉLIORER NOS SERVICES

Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez voir se produire à la suite de votre plainte ? Oui Non
Si oui, veuillez nous dire ce que vous souhaitez : _____

MERCI: veuillez déposer ce formulaire complété dans la boîte à lettres près du comptoir de réception

Exigences au niveau de la clinique (3)

Chaque établissement de santé a besoin d'un registre de dépistage index qui note ce qui suit :

- Si la personne a été invitée à participer au dépistage index (e)
- Les raisons pour lesquelles une personne n'a pas souhaité s'engager dans un dépistage index (f)
- Si le risque de VPI de chaque partenaire désigné a été discuté (l) et le résultat de l'évaluation des risques de VPI (m)

JOURNAL DE SUIVI DES SERVICES DE NOTIFICATION DES PARTENAIRES																				
Informations cas index					Informations à propos des contacts (Partenaires sexuels/injecteurs partageant seringues et enfants biologiques)					Suivi des contacts et résultat					Contacts dépistage VIH		Lien traitement		Commentaires (ac)	
No. (a)	Numero HTS (b)	Date (jj/mm/aaaa) (c)	Nom Cas index (Nom et Prénoms) (d)	Index Testing Accepté? (O/N) (e)	Nom du contact (Noms et prénoms) (g) <i>Indiquer le surnom entre parenthèses si au besoin</i>	Age (h)	Relation avec le cas index (PS/UD/IC) (i)	Evaluation des risques VPI mené (O/N/ND) (l)	Connaissance statut VIH [Patient connu/Neg/Pas connu] (n)	Approche SNP préférée (Contrat/Du el/Pourvoyeur/client) (p)	Essai 1 Par Tel/Physique (jj/mm/aaaa) Résultat (C/NC) (q)	Essai 2 Par Tel/Physique (jj/mm/aaaa) Résultat (C/NC) (r)	Essai 3 Par Tel/Physique (jj/mm/aaaa) Résultat (C/NC) (s)	Contact consent dépistage (O/N/ND) (t)	Date réservée pour dépistage (jj/mm/aaaa) (u)	Dépisté (O/N/ND) (w)	Lié (O/N) (y)	Structure lié au traitement (jj/mm/aaaa) (aa)		
				Si refusé, indiquer raison(s) (f)	Sexe (H/F) (j)	No cellulaire (primaire/alternatif) (k)	Résultat évaluation des risques VPI 1. Physique 2. Emotionnel 3. Sexuel 4. Pas de VPI 5. ND - Mineur	Si patient connu, sur traitement ? (O/N) Number enregistré ment ART (x)							Date dépistage effectué (jj/mm/aaaa) (v)	Résultat dépistage VIH (Pos/Neg/) (x)	Date lié au traitement (jj/mm/aaaa) (z)	Numero ART (ab)		



Attente liée au suivi de l'acceptation et du refus

- Signaler les sites rapportant une acceptation inhabituellement élevée des services de dépistage index pour une visite de suivi / de supervision / de soutien pour s'assurer que le dépistage index est offert en tant que service volontaire
- Surveiller activement les raisons du refus des services de test d'index, la prévalence du VPI et d'autres événements indésirables (par exemple, violations de la confidentialité, stigmatisation, tactiques coercitives, etc.) en vue de les améliorer



Exigences au niveau de la clinique (4)

- Chaque établissement de santé doit avoir un point de contact chargé de documenter les événements indésirables et de les signaler au partenaire de mise en œuvre, à l'agence de mise en œuvre et au ministère de la santé.
 - Lorsque cela s'avère nécessaire, une enquête doit être menée et les efforts visant à éviter de futurs événements similaires doivent être saisis et partagés.
 - Si nécessaire, une enquête doit être menée et les efforts visant à éviter de futurs événements similaires doivent être capturés et partagés. Un plan d'assainissement doit être partagé avec la communauté et le site.
- 

Exigences au niveau de la clinique(5)

- Des formulaires doivent être utilisés pour documenter les événements indésirables et la réponse appropriée.
- Le PEPFAR a prévu les deux formulaires présentés ici ; toutes les questions de ces deux formulaires sont incluses dans la version révisée de « l'outil 12 » qui peut être utilisé à la place de ces deux formulaires (voir la diapositive 123)

Formulaires disponibles:

<https://www.pepfarsolutions.org/resourcesandtools-2/2020/7/10/pepfar-guidance-on-implementing-safe-and-ethical-index-testing-services?rq=index%20testing>.

Fiche d'enquête sur les événements indésirables

Instructions : Veuillez utiliser ce formulaire pour documenter le résultat des enquêtes sur les rapports d'événements indésirables résultant de la surveillance au niveau du site, de la surveillance menée par la communauté et / ou des commentaires ou plaintes des clients. Il est utilisé pour prendre des mesures pour traiter la plainte et prévenir de futurs événements indésirables.

I. Informations sur la procédure :		
a. Date de fin de l'enquête :		
b. Nom de la structure sanitaire ou du site :		
c. Type de population reçus dans la structure sanitaire (encerclez une réponse) : 1) MS 2) Population clé (PC) 3) Privé 4) Autre : _____		
d. Nom, titre et numéro de téléphone de la personne qui remplit ce rapport :		
II. Résumé de l'incident ayant mené à cette enquête		
III. Bref résumé des conclusions de l'enquête		
IV. Actions correctives entreprises		
V. Suivi requis, y compris le calendrier et la personne responsable		
VI. Résultats du suivi		
L'incident a-t-il été clos ? Oui Non		
Si non, quel est le plan pour un suivi ultérieur ?		

Signature du point de contact de l'établissement / site : _____

Formulaire de rapport d'événement indésirable pour les services de test index

Instructions : Les prestataires de santé de la structure sanitaire doivent utiliser ce formulaire pour documenter tout rapport d'événements indésirables signalés par les clients pendant ou après leur participation aux services de test index. Le formulaire rempli doit ensuite être remis au responsable de l'établissement afin qu'une enquête sur l'événement indésirable puisse être lancée. Tout rapport d'un événement indésirable grave ou sérieux doit faire l'objet d'une enquête dans un délai de 2 à 4 jours ouvrables suivant la date à laquelle le présent formulaire a été rempli.

Note : Les partenaires comprennent à la fois les partenaires sexuels et les partenaires de partage d'aiguilles/seringues

I. Informations sur la procédure :		
Date de remplissage du formulaire :		
Nom de la structure sanitaire ou du site :		
Type de structure sanitaire (encerclez une réponse) : 1) MS 2) PC 3) Privé 4) Autre : _____		
Date et heure auxquelles l'événement indésirable s'est produit :		
Nom, titre et numéro de téléphone de la personne remplissant ce rapport :		
II. Informations sur le client :		
Nom ou numéro d'identification du client :	Âge du client :	Sexe du client :
Type de participant (encerclez une réponse) :		
1) Client du site HTS 2) Client du site ARV 3) Membre de la communauté		
4) Autre : _____		
III. Informations sur les événements indésirables :		
Type d'événement (veuillez encircler toutes les réponses applicables)		
1) Sévère		
a. Menaces de préjudice physique, sexuel ou économique pour le client index, son (ses) partenaire (s) ou les membres de sa famille, ou le prestataire de santé qui offre les services de test index		
b. Occurrences de préjudice physique, sexuel ou économique au client index, à son (ses) partenaire (s) ou aux membres de sa famille, ou au prestataire de test index		
c. Interruption du traitement ou d'autres services		
d. Divulgence forcée ou non autorisée du nom du client ou du contact ou des informations personnelles d'un client ou d'un contact		
e. Abandon / enlèvement forcé du domicile pour les enfants de moins de 19 ans		
2) Sérieux		
a. Absence de consentement pour la participation au test index et / ou pour la notification des partenaires		
b. Stigmatisation ou criminalisation au niveau du site de santé (par exemple, partage des informations personnelles sur PC / PVVIH demandant des soins avec le système de justice pénale)		
3) Autre , précisez : _____		
L'événement répond-il à la définition d'un préjudice social ? (Définition : atteinte à la réputation des sujets, risque de préjudice ou d'action en justice, confidentialité compromise, etc.)		
1) Oui 2) Non		



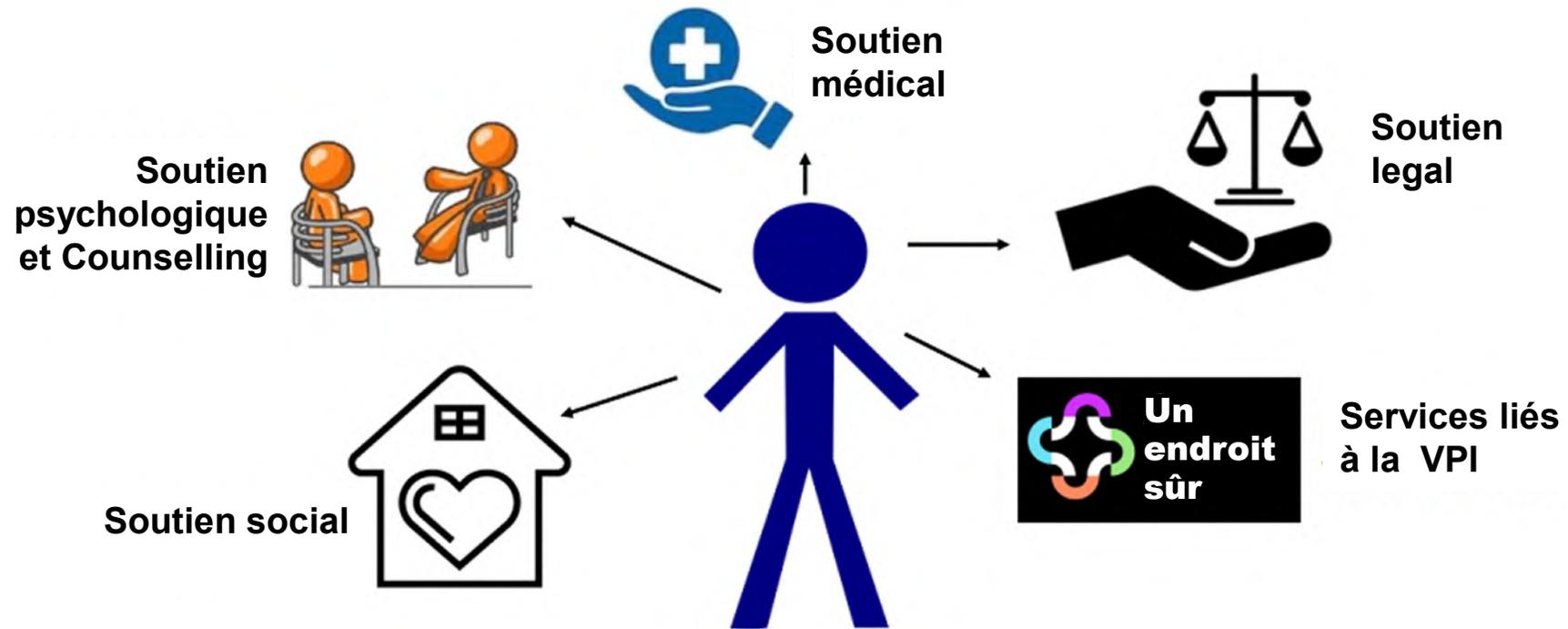
Exigence pour les prestataires de santé (1) : contrôle après le dépistage index

- Les prestataires doivent systématiquement demander aux clients index si ils ont subi des événements indésirables suite à leur participation aux services de dépistage index.
- **La question suggérée est la suivante** : « Depuis que vous avez participé aux services de dépistage index, avez-vous subi un préjudice de la part de votre partenaire, d'un prestataire de soins de santé ou de toute autre personne dans cet établissement [ou site] ? Cela inclut-il un préjudice physique, émotionnel, sexuel ou économique. »
- Le suivi doit être effectué lors des deux ou trois premiers rendez-vous du client à la clinique OU par un suivi (téléphonique ou autre) 4 à 6 semaines après que le test a été effectué sur le(s) contact(s) du client.
- Les pairs navigateurs peuvent également effectuer un suivi pour s'informer des événements indésirables survenus après la participation aux services de dépistage index.

Exigence pour les prestataires de santé (2)

Fournir les services nécessaires après un événement indésirable

Les clients qui subissent des événements indésirables doivent être orientés vers les services appropriés

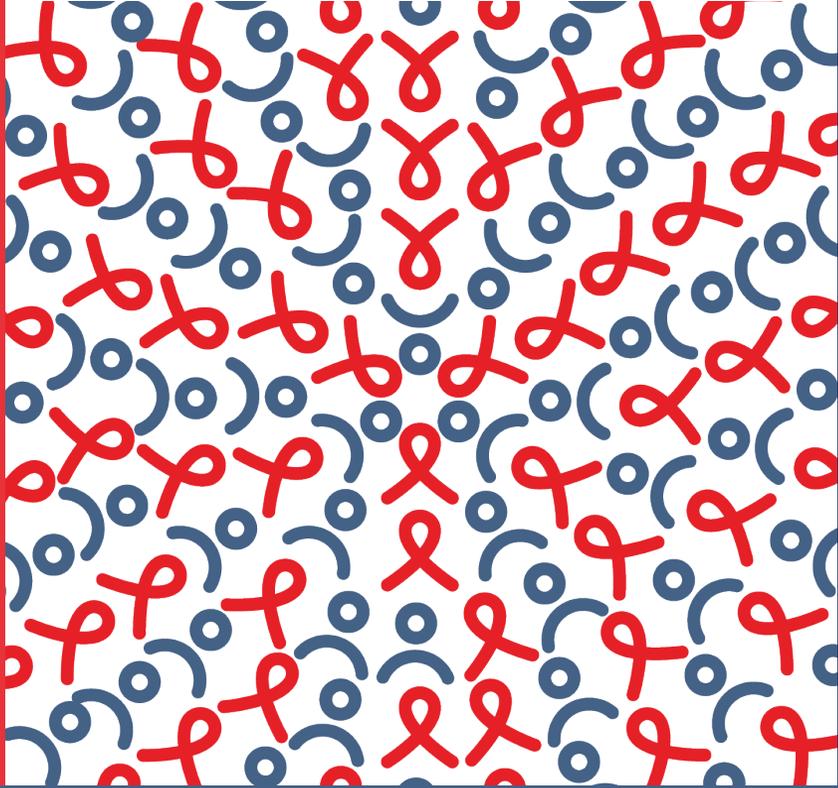


Les SOP doivent couvrir toutes les exigences des cliniques et des prestataires

- Avant de déployer cette formation auprès des prestataires de la santé, élaborer des POS sur les événements indésirables pour votre programme.
- EpiC a développé un POS adaptable.
- Remplacez cette image et ces informations par vos propres SOP lors du déploiement de la formation.



<https://www.fhi360.org/resource/adverse-event-prevention-monitoring-investigation-and-response-index-testing>



SUIVI ET DOCUMENTATION



Objectif de la session :

- Revoir les attentes en matière de suivi, y compris les événements indésirables liés au dépistage index.



Formulaires et systèmes pour collecter des informations sur le VPI et les événements indésirables

- Formulaire de déclaration et de réponse en cas d'abus des bénéficiaires (Outil 12)
- Journal de sécurité de l'implémenteur
- Systèmes de satisfaction des patients



Outil 12 Révisé

Formulaire et instructions de divulgation et de réponse en cas d'abus de bénéficiaire

Ce formulaire peut être utilisé à la place des annexes C et D. Les parties en rouge sont obligatoires à recueillir pour le suivi et l'enquête sur les événements indésirables. Les instructions sur la façon de remplir le formulaire se trouvent immédiatement après le formulaire.

Instructions : Sauf indication contraire, ne cochez qu'un seul champ de réponse pour chaque question.

PARTIE 1 - Renseignements administratifs et renseignements sur la divulgation, le survivant et l'incident
À remplir par la personne à qui le survivant a divulgué, avec l'aide d'un superviseur de travail de sensibilisation ou besoin (en cas de divulgation par les pairs). Pour une divulgation anonyme via une boîte de réclamation ou un autre format, le point focal de l'établissement doit saisir ces informations.

1. **Date de remplissage du formulaire (jour / mois / année) :** _____ / _____ / _____

2. **Lieu / moyens de divulgation** (sélectionnez tout ce qui s'applique) :
 Numéro vert Application mobile (telle que WhatsApp, Viber)
 En ligne CSO ou clinique privée Clinique publique
 Communauté Structure des OSC Formulaire de plainte
 LINK Autre (précisez) : _____

3. L'abus a-t-il été divulgué de manière anonyme ?
 Oui Non
 Si oui, écrivez ou sélectionnez « inconnu » ou « N/D » (non disponible) pour toutes les questions pour lesquelles l'information n'est pas disponible.

4. Nom de la personne qui remplit la partie 1 de ce formulaire : _____

5. Titre du poste de la personne à qui le survivant a divulgué : Travailleur de sensibilisation Pair éducateur Pair navigateur Pourvoyeur de soins Membre de l'équipe d'intervention en cas de crise Membre du conseil consultatif communautaire N/D Autre (précisez) : _____

6. **CIU ou ID de programme du survivant :** _____

7. **Âge du survivant :** _____

8. **Identité de genre du survivant :** Homme Femme Autre Refusé de répondre Inconnu

9. **Sexe attribué à la naissance :** Homme Femme Autre Refusé de répondre Inconnu

10. **Type de population (peut en sélectionner plusieurs) :**
 Travailleur du sexe HSH PWID Transgenre Client d'une travailleuse du sexe PVVIH Adolescente / jeune femme Dans une relation sérodiscordante Aucune Inconnu Autres populations prioritaires : _____

11. **Type de participant au programme :** Client de dépistage du VIH (y compris l'autotest) Client de TAR Client de PrEP Sensibilisation Pas un client Inconnu Autre : _____

12. **Date du dernier abus signalé (jour / mois / année) :** _____

13. **Lieu de l'abus** (par exemple, le nom du lieu sensible, le nom de l'établissement de santé ou un terme plus général tel que « à domicile » ou « en ligne ») : _____

14. Quand l'incident a-t-il été divulgué ?
 Dans les 24 heures suivant l'abus > 24 et < 72 heures après > 72 et < 1 mois > 1 mois et < 3 mois > 3 mois après l'abus Inconnu

15. **Type d'abus survenu (peut en sélectionner plusieurs) :**
 Physique (incluant frapper, gifler, donner des coups de pied, bousculer, étouffer, utiliser une arme pour blesser physiquement quelqu'un)
 Sexuel (incluant le viol ; l'abus sexuel qui comprend le contact physique, quelle que soit le type de pénétration ; les relations sexuelles forcées sans préservatif)
 Émotif (incluant l'humiliation, le harcèlement verbal, la torture psychologique et les menaces)
 Économique (incluant le déni de ressources, le chantage, le vol, le fait d'être forcé de quitter son domicile)
 Violation des droits humains dans les établissements de santé (Cochez toutes les cases) :
 Refus de traitement ou d'autres services
 Divulgation forcée / non autorisée d'informations personnelles
 Non-obtention du consentement pour la participation au test index / notification des partenaires
 Traitement stigmatisant des prestataires
 Partage des informations des clients ou des informations sur leurs partenaires désignés avec les autorités
 Autres violations des droits humains (par exemple, confiscation de préservatifs et / ou de lubrifiant, arrestation arbitraire, retrait forcé d'enfants de moins de 19 ans) : _____

16. **Une brève description de l'incident :**

17. **Qui a commis l'abus ? (Sélectionnez tout ce qui s'y rapporte)**
 Chef (s) local (s) Membre(s) de la famille
 Application de la loi (y compris la police et l'armée) Partenaire intime régulier ou ancien partenaire intime
 Gardien (s) de sécurité privé Client (s) du/de la professionnel (le) du sexe
 Madame (s)/Proxénète (s)/ gérant (s) de bar Personnel de l'établissement de santé : (indiquez le nom si possible) _____
 ou propriétaire (s) Pairs / travailleur de proximité (indiquez le nom si possible) _____
 Gang (s) local (aux) Autre (précisez) : _____
 Communauté générale Inconnue

18. **L'abus a-t-il été directement causé par l'offre ou l'utilisation de l'un de ces services (sélectionnez tout ce qui s'applique) ?**
 Test Index / notification des partenaires PrEP Dépistage du VIH
 Sensibilisation communautaire PEP TAR Autotest VIH
 Autre : _____ Aucun Inconnu

19. L'abus était-il lié à des mesures visant à prévenir la COVID-19 (comme le couvre-feu ou le confinement) ? Oui Non Inconnu

20. **Services d'intervention fournis lors de la divulgation initiale :** Écouté avec empathie Interrogé sur les besoins du survivant Envoi de messages de validation Sécurité renforcée du survivant Information sur les services disponibles Orienté vers les services Accompagné vers les services

PARTIE 2 - Information sur l'admissibilité aux services et les services reçus après la divulgation initiale
À remplir par le point de contact de l'établissement / du site pour les événements indésirables, le gestionnaire de cas OU un agent de santé fournissant des services d'intervention.

21. Titre du poste de la personne qui remplit la partie 2 : Superviseur de sensibilisation TS 22. **Nom de la personne**
 Gestionnaire de cas Point de contact du site de test d'index Autre : _____

23. **Nom de l'établissement de santé ou de l'OSC où travaille la personne qui remplit la partie 2 :** _____

24. Lorsque la violence a été révélée, la personne était-elle éligible à une prophylaxie post-exposition au VIH ? Oui Non

25. Lorsque la violence a été révélée, la personne a-t-elle eu droit à une contraception d'urgence ? Oui Non Inconnu

26. **Notes les services ou références fournis suite à la divulgation d'abus (cochez tout ce qui s'applique).** Il peut s'agir de services fournis directement ou par canalisation.

	Fourni sur un site pris en charge par PEPFAR pour générer des rapports sur GEND_GBV	Fourni sur un site pris en charge par PEPFAR qui ne génère pas de rapport sur GEND_GBV	Canalisation effectuée à un service (écrire de l'organisateur)
Évaluation initiale pour déterminer les services à offrir au survivant			
Traitement des blessures			
Examen médico-légal (« kit viol »)			
Dépistage rapide du VIH			
Prophylaxie post-exposition (PPE)			
Dépistage / traitement des IST			
Contraception d'urgence (CU)			
Conseil psychosocial immédiat			
Évaluation de la santé mentale			
Vaccin contre le tétanos			
Initiation de l'ART			
Lien vers la PrEP			
Soutien psychosocial à plus long terme (p. ex., groupe de soutien)			
Conseiller juridique			
Intervention des forces de l'ordre			
Services de protection de l'enfance pour les enfants mineurs du survivant			
Autonomisation économique			

Abri temporaire				
Équipe d'intervention en cas de crise				
Autre (précisez) :				
27. La PPE a-t-elle été achevée ? <input type="checkbox"/> Pas applicable <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Inconnu				
28. Pour la violence entraînant un risque de VIH : la victime a-t-elle reçu un dépistage du VIH 3 mois après la violence ? <input type="checkbox"/> Pas applicable <input type="checkbox"/> Non testé <input type="checkbox"/> Testé négatif <input type="checkbox"/> Testé positif <input type="checkbox"/> Inconnu				
29. Mesures de suivi prises pour soutenir le survivant (si cela n'est pas indiqué à la Q26).				
<p>PARTIE 3 - Événements indésirables liés au test index <i>À remplir par le point de contact de l'établissement / du site pour les événements indésirables. Si l'abus n'était pas un événement indésirable lié au test index, ne remplissez pas cette section.</i></p>				
30. Si cet événement était lié au test index (question 18), inscrivez le nom et le titre de la personne qui mènera l'enquête : * Rappelez-vous que les enquêtes liées à la VPI doivent se concentrer UNIQUEMENT sur la question de savoir si toutes les procédures ont été suivies (par exemple, évaluation des risques, LIVES, canalisations appropriées, etc.) pour protéger la sécurité du client.				
31. Résumez les conclusions de l'enquête :				
32. Quelles étapes et actions de suivi ont été entreprises pour empêcher que des événements similaires ne se reproduisent à l'avenir ?				
33. Le problème a-t-il été résolu (par exemple, est-il peu probable qu'il se reproduise) ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Si non, veuillez décrire le suivi supplémentaire prévu, y compris le personnel et le calendrier :				

Signature du point de contact de l'établissement / site : _____ Date : _____

_____/_____/_____

Journal de sécurité de l'implémenteur

Journal incident lié à la sûreté

Question	Comment répondre	Réponse
1	Numéro Incident lié à la sûreté	Commencez par le numéro 1 et continuez; la numérotation permet de relier les incidents de sûreté les uns aux autres
2	Date de l'incident	Tapez sous forme JOUR-ANNEE-MOIS afin d'organiser ce journal des incidents liés à la sûreté par date
3	Heure de l'incident	Heure spécifique de la journée (si connue) ou plus générale (matin, après-midi, soir, nuit)
4	Auteur	A noter, si l'information est disponible, et en fonction de la dangerosité (ou un terme plus général tel que « agent des forces de l'ordre » peut être noté)
5	OSC affectée	Nom du partenaire de mise en œuvre du programme de lutte contre le VIH (c.-à-d. Nom de l'organisation communautaire)
6	Cible	Personne ou type de personnel spécifique, espace physique (par exemple, nom d'un lieu sensible spécifique), site Web, base de données, etc. Ne nommez pas d'individus ici, sauf si vous avez leur permission de le faire
7	Où l'incident s'est produit	Adresse physique, en ligne, par téléphone, etc.

8	Motivation supposée de l'agresseur (si connu)	Par exemple: intimidation, arrêter la programmation, détourner l'attention d'autres problèmes locaux
9	Description de l'incident de sûreté	Par exemple: les publications Facebook sur la page du projet disaient "coller un message spécifique ici;" ou des éducateurs pairs ont été arrêtés sans inculpation alors qu'ils distribuaient des préservatifs à un groupe de HSH lors d'un événement communautaire de dépistage du VIH
10	Conséquences programmatiques d'un incident de sûreté	Par exemple: le partenaire de mise en œuvre mènera uniquement une sensibilisation en ligne jusqu'à ce que la sensibilisation physique soit considérée comme sûre
11	Description des mesures prises pour répondre à un incident de sûreté	Par exemple: le AN-MOIS-JOUR, le PMO ciblé dans la publication Facebook a décidé qu'il n'était pas sûr de mener des activités de sensibilisation pendant une période de deux semaines et a déposé une plainte auprès de la police. Les fonctionnaires locaux du ministère de la Santé de AN-MOIS-JOUR ont tenu une réunion avec les décideurs et les forces de l'ordre locales; ils ont discuté des menaces pesant sur le PMO et créé un groupe WhatsApp qui peut être utilisé pour notifier et activer les alliés immédiatement si nécessaire. Veuillez inclure les dates des mesures prises (et continuer à mettre à jour cette ligne au fur et à mesure que des mesures sont prises)
12	L'incident de sûreté était-il lié à l'index testing ?	Sélectionnez une réponse: Oui ou Non ou Pas sur
13	L'incident de sûreté était-il lié à la COVID-19 ?	Sélectionnez une réponse: Oui ou Non ou Pas sur
14	A quels autres incidents de sûreté sont-ils liés? (le cas échéant)	Notez si cet incident était lié à d'autres incidents de sûreté en répertoriant les autres numéros d'incident de sûreté ici.
15	Résolution d'incident (le cas échéant)	Par exemple: le AN-MOIS-JOUR, les éducateurs pairs ont été libérés de la garde de l'État et ont reçu un soutien en santé mentale.



Systemes de satisfaction des patients

LINK ou d'autres enquêtes de satisfaction des patients peuvent être utilisées pour recueillir des plaintes, y compris des événements indésirables



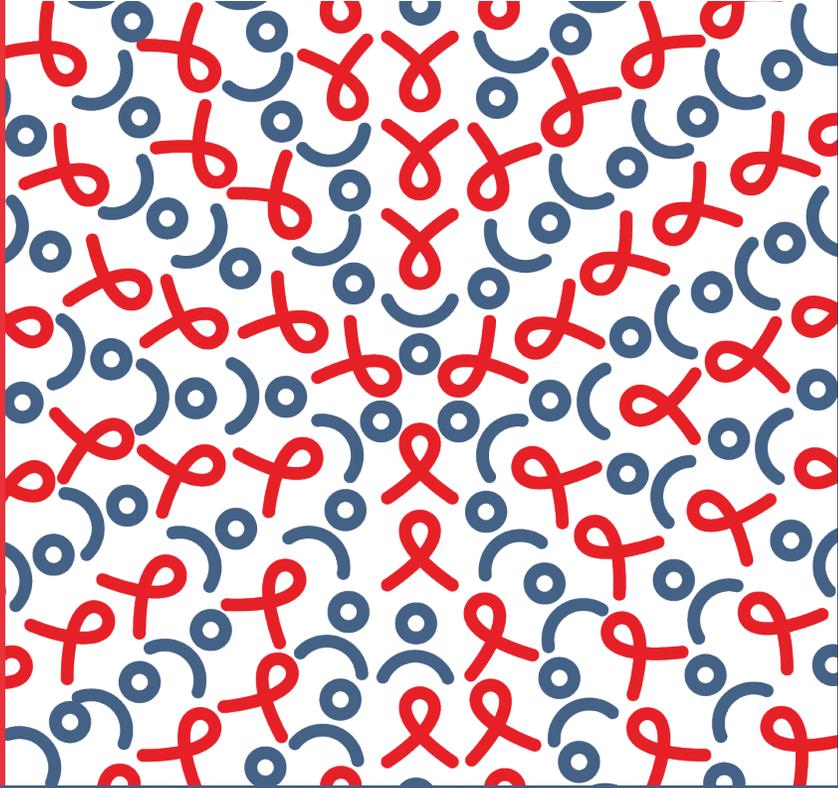
SIMS 4.1

- Le nouveau SIMS comprendra des modules qui aideront les établissements à suivre leur conformité aux directives de dépistage index PEPFAR
- Il y a quatre nouveaux éléments essentiels de base « Core essential éléments–CEE » dans SIMS 4.1
 - ▶ Formation aux dépistages index et supervision
 - ▶ Suivi des événements indésirables à partir des dépistages index
 - ▶ Traitement et stockage sécurisés des données de dépistage index
 - ▶ Évaluation et soutien des risques de la VPI

The image shows a screenshot of the SIMS ASSESSMENT COVERSHEET form. The form is titled "SIMS ASSESSMENT COVERSHEET" and includes the following sections:

- A. ASSESSOR INFORMATION (Repeat for each Assessor)**
 - *ID (agency-specific login ID): _____ *Name: _____
 - *Type: USG Staff 3rd Party IP **Team Lead:** Yes No
- B. ASSESSMENT INFORMATION**
 - *Assessment ID #: _____
 - *Tool Type: Site Above Site
 - *Assessment Type: Comprehensive Assessment Follow-up
 - *Assessment Reasons (Does not apply to Follow-up assessments, select all that apply):
 - Performance (site/SNU or IP)
 - New Partner (indigenous or otherwise)
 - New Site
 - Scaling an Activity
 - Other evidence or known gap(s) _____
 - *Assessment Date: _____ *Assessment Start Time: _____ *Assessment End Time: _____
- C.1 SITE INFORMATION**
 - Assessment Point Name: _____
- C.2 DATIM LOCATION INFORMATION (select to lowest appropriate geopolitical level)**
 - *Organizational Level 3 (OU): _____
 - *Organizational Level 3 DATIM UID: _____
 - *Org Level 4: _____ *Org Level 4 DATIM UID: _____
 - *Org Level 5: _____ *Org Level 5 DATIM UID: _____
 - *Org Level 6: _____ *Org Level 6 DATIM UID: _____
 - *Org Level 7: _____ *Org Level 7 DATIM UID: _____
 - *Org Level 8: _____ *Org Level 8 DATIM UID: _____
 - *Org Level 9: _____ *Org Level 9 DATIM UID: _____
- C.3 GPS Latitude:** _____ **GPS Longitude:** _____
- C.4 Site Considerations** Key Population
- D. PARTNER INFORMATION**
 - *HQ Implementing Mechanism Name: _____

The form is numbered "1" in the bottom right corner.



RÉFLEXIONS SUR CE QUE NOUS AVONS
APPRIIS ET COMMENT L'INTÉGRER DANS
NOTRE TRAVAIL



Objectifs de la session :

- Identifiez et discutez des « demandes » spécifiques des agents de santé à l'avenir et décrivez le soutien dont ils disposent.
- Prévoyez de déployer cette formation dans votre propre contexte.





Ce que nous vous demandons (aux participants à la formation des formateurs)

1. Adaptez cette formation à votre contexte
 - Passez en revue ce qui est couvert ici et prenez des décisions pour votre programme. Modifiez le texte en vert et supprimez des diapositives si nécessaire.
2. Démontrer les compétences enseignées lors de la formation via les scores au post-test et à l'utilisation observée des compétences LIVES
 - Envoyez une vidéo de vous-même en utilisant les compétences LIVES dans un jeu de rôle « pas avec un client réel » à XXXXXX par XXXXXX
 - Recevez des commentaires et un e-mail vous informant que vous êtes prêt à faciliter
3. Déployez la formation adaptée auprès des prestataires de santé de votre projet



Ce que nous demandons à chaque travailleur de la santé

1. Veiller à ce que la clinique réponde aux exigences en matière d'événements indésirables liés au dépistage index
2. Lors de la réalisation du dépistage index ou de services de PREP
 - S'informer sur la VPI dans la vie des clients
3. Lorsqu'un client révèle des violences lors du dépistage de la VPI
 - Fournir une assistance d'urgence (LIV)
 - Engager des conversations pour renforcer la sécurité.*
 - Fournir des services de santé, sociaux et juridiques post-violence ou y faire appel. Aider à mettre les victimes en contact avec ces autres services en les mettant en relation avec une personne qui les accompagne (y compris les membres de l'équipe d'intervention en cas de crise) si nécessaire.*
 - Inscrire ces informations dans le registre du dépistage index Outil XXXX
 - Adapter les services de santé continus pour reconnaître l'impact des violences passées ou présentes.
4. Après le dépistage index.
 - S'enquérir de tout événement indésirable lors d'une visite de suivi
 - Si un événement indésirable lié au dépistage index est partagé, utiliser et l'outil 12 pour documenter, et d'autres outils nécessaires (l'équipe pays à informer)

*Le gestionnaire de site de l'installation de dépistage index a des responsabilités supplémentaires.***

* Si un conseiller ayant une vaste expérience de la VBG se trouve sur place, cette personne peut immédiatement faire ces services (E et S de LIVES) au lieu de laisser l'agent de santé s'occuper de tout LIVES. Décidez au niveau de l'établissement en fonction du temps et de l'espace disponibles. Dans chaque cas, le client décide s'il souhaite voir le conseiller ou rester avec le prestataire d'origine.

** Ces responsabilités comprennent l'enquête sur les événements indésirables, le partage des étapes de remédiation avec les parties prenantes au niveau du partenaire de mise en œuvre et un comité consultatif communautaire, et l'assurance que ces étapes sont effectuées dans l'installation.

Comment nous allons vous accompagner

- Vérifiez que les exigences minimales sont respectées dans chaque établissement (par diapositive 26)
 - Mises à jour des protocoles / SOP pour la prestation de services post-violence
 - Mises à jour des questions standardisées pour faciliter la documentation et les mécanismes de stockage sûrs
 - Avec le développement ou le renforcement d'un système de référence pour les services post-violence, y compris les services de santé, sociaux et judiciaires / juridiques
 - Formation continue ou formation élargie sur la prévention, la question et la réponse à la violence pour les pairs navigateurs et les équipes d'intervention en cas de crise
- Supervision de soutien continue des agents de santé lors des visites de supervision régulières
 - Y compris des discussions sur le traumatisme vicariant et des liens vers le soutien au besoin
- Quel autre soutien est nécessaire ?



<https://www.fhi360.org/resource/adverse-event-prevention-monitoring-investigation-and-response-index-testing>



Ce que nous demandons aux pairs navigateurs / équipes d'intervention en cas de crise

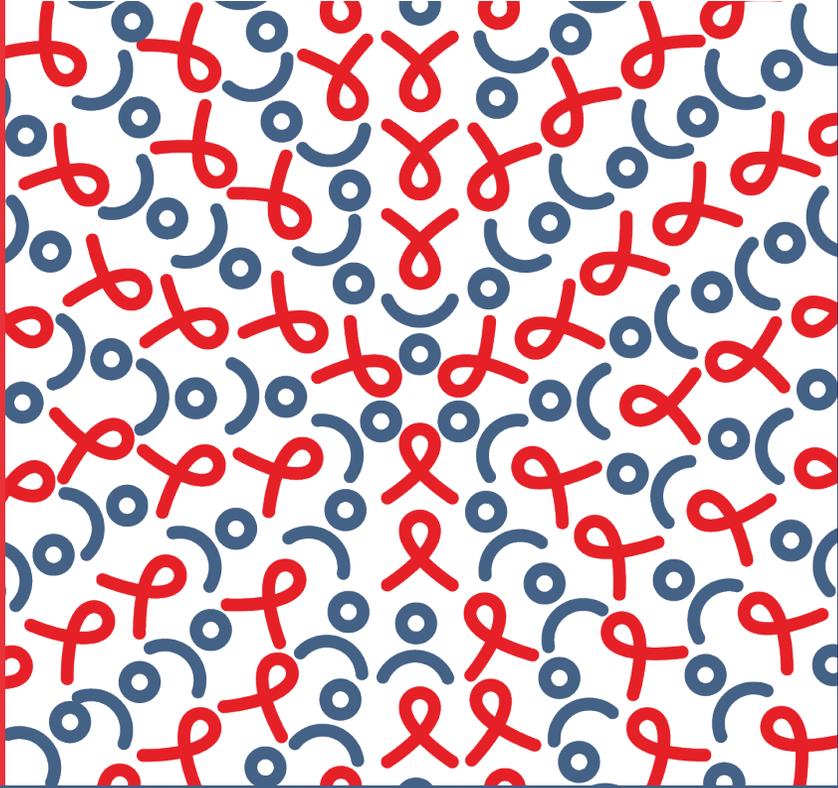
- **Informez les membres de la communauté sur ce qui constitue un événement indésirable, y compris ceux liés au dépistage index**
 - Partager l'information pendant la sensibilisation.
 - Les pairs navigateurs doivent poser des questions précises sur les événements indésirables lors du suivi des PVVIH.
 - **Lorsque quelqu'un vous révèle des violences**
 - Fournir un soutien de première ligne (LIV).
 - Engager des conversations pour renforcer la sécurité.*
 - Fournir/référencer à des services de santé, sociaux et juridiques/juridiques post-violence.*
 - Accompagner la victime vers les services nécessaires.
 - Documenter la violence, y compris dans un formulaire supplémentaire (outil 12) si la violence documentée est un événement indésirable lié au dépistage index.
 - **Lorsqu'une personne révèle des violences à un prestataire de soins de santé**
 - A la demande des prestataires de soins de santé liés à votre OSC, être disponible pour accompagner la victime vers d'autres services et/ou agir en tant que gestionnaire de cas pour elle (si c'est votre rôle en tant que membre de l'équipe de crise).
- * Si un conseiller ou un autre membre de l'équipe d'intervention en cas de crise est disponible, cette personne peut immédiatement faire ces étapes (E et S de LIVES) au lieu de laisser le pair d'origine qui a reçu la divulgation faire tout LIVES. Décidez au CSO. Si le client préfère rester avec le pair auquel il a divulgué, ce pair doit couvrir toutes les étapes.



Activité Z. Planification du déploiement de cette formation



- La manière dont vous déployez cette formation est votre décision (virtuelle, en personne ou hybride) et dépendra du financement, des besoins programmatiques et de la COVID-19.
- Vous devrez revoir les documents, en particulier ceux liés aux événements indésirables, et adapter les POS AVANT de déployer cette formation. Le déploiement est l'occasion d'expliquer vos nouvelles POS liées aux dépistages index et à la documentation et à l'investigation des événements indésirables.
- **Quelles sont vos stratégies et vos préoccupations concernant le déploiement ?**



FIN DE LA PRESENTATION



Activité AA. Clôture

- Chaque participant doit partager une phrase sur la manière dont ce qu'il a appris au cours de cette formation aura un impact sur ses actions à l'avenir.
- [Fournissez un lien vers le post-test ici](#)
- [Fournissez un lien vers l'évaluation ici](#)